

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

L’AFFRONTMENT ENTRE LES DISCOURS FÉMINISTE ET ANTIFÉMINISTE
DANS L’ESPACE PUBLIC : RÉACTIONS À LA PARUTION DU *BOYS CLUB* DE
MARTINE DELVAUX

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN LETTRES

PAR

ARIANNE LAROSE

JUILLET 2023

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

Résumé

En octobre 2019, Martine Delvaux, autrice de plusieurs essais féministes, publie *Le boys club*, qui vise à faire état des espaces sociaux à dominance masculine et dont les femmes sont encore aujourd'hui sinon exclues, du moins très peu présentes. Son ouvrage ayant reçu un accueil médiatique polarisé, Delvaux a donné plusieurs entrevues sur le sujet. Nous nous intéressons à l'une d'elles, qui a eu lieu à l'émission *Tout le monde en parle*, et aux réactions qui en ont découlé sur le réseau social *Facebook*, où les discussions ont dépassé l'ouvrage et ont laissé entrevoir des représentations antagonistes du féminisme et des inégalités entre hommes et femmes. Au moyen d'une analyse linguistique et argumentative du discours, notre objectif est d'observer l'affrontement entre les féministes et les antiféministes, dont la virulence peut mener à la violence verbale.

Table des matières

Résumé.....	i
Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	iv
Remerciements	v
Chapitre 1 Mise en contexte.....	1
Chapitre 2 État de la question et problématique	5
2.1 Le féminisme.....	5
2.2 L’antiféminisme	8
2.3 La violence verbale faite aux femmes.....	13
2.4 Problématique et objectifs.....	17
Chapitre 3 Cadre théorique	18
3.1 L’argumentation.....	18
3.2 La violence verbale	24
Chapitre 4 Méthodologie	29
Chapitre 5 Analyse.....	31
5.1 L’adaptation à l’auditoire.....	31
5.1.1 La perception de l’auditoire	31
5.1.2 L’image de soi.....	37
5.2 L’argumentation dans le discours	44
5.2.1 La définition du boys club	45
5.2.2 L’opinion des masculinistes sur le mouvement féministe	46
5.2.3 L’histoire des boys clubs.....	50

5.2.4 Les milieux masculins.....	51
5.2.5 Les progrès du féminisme	54
5.3 Bilan	55
Chapitre 6 Analyse.....	58
6.1 Réactions envers Delvaux et son entrevue.....	59
6.1.1 Réactions positives.....	59
6.1.2 Réactions négatives.....	61
6.2 Un sujet qui divise les participants à la discussion	66
6.2.1 Argumentation	66
6.2.2 Contrôle de l'orientation thématique	73
6.2.3 Concession	77
6.2.4 Accumulation des condamnations d'autrui.....	78
6.2.5 Facteurs adoucissants	84
6.3 Bilan	85
Chapitre 7 Conclusion	89
Bibliographie	93

Liste des tableaux

Tableau 1: Modèle d'analyse de la montée en tension (Vincent et al., 2008)	28
--	----

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier la directrice de mon projet de mémoire, Geneviève Bernard Barbeau. Elle a su me guider et m'encourager à travers chaque étape de cette aventure qu'est l'écriture d'un mémoire. Je suis très reconnaissante des opportunités qu'elle m'a offertes et qui m'ont permis de découvrir le monde de la recherche.

Merci également à Luc Ostiguy et à Wim Remysen de m'avoir fait confiance en m'offrant de belles opportunités de travail en recherche et en enseignement. Ces expériences ont été très enrichissantes pour moi. Merci aussi à mes évaluatrices, Mireille Lalancette et Isabelle LeBlanc, pour leur lecture de ce mémoire.

Je remercie également ma famille pour son soutien inconditionnel tout au long de mon parcours. Votre confiance en moi et vos encouragements m'auront permis de persévérer et d'atteindre mes objectifs.

Chapitre 1

Mise en contexte

Professeure au Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Martine Delvaux est une autrice et militante féministe qui occupe une place importante au Québec. Ses nombreuses apparitions à la télévision à titre de spécialiste, ses textes dans *La Presse* et dans *Ricochet* et sa participation à plusieurs Salons du livre à travers la province sont autant d'exemples qui témoignent de la place qu'elle occupe hors des murs de l'université. Delvaux a écrit, au fil des années, des œuvres de fiction (*Blanc dehors*, par exemple) et plusieurs essais (tels que *Les filles en série*, *Guerrière et gorgone* ou *Thelma, Louise et moi*) possédant cette volonté féministe de questionner la société sur la place et le rôle des femmes et des hommes. En octobre 2019, elle publie *Le boys club* (gagnant du Grand Prix du livre de Montréal) aux éditions du Remue-Ménage, essai qui vise à faire état des espaces sociaux à dominance masculine et dont les femmes sont encore aujourd'hui sinon exclues, du moins très peu présentes. Bien que l'ouvrage recueille des commentaires élogieux dans l'espace médiatique québécois, il reçoit aussi de vives critiques, voire des commentaires empreints de violence et de haine, adressés à l'autrice et aux féministes en général.

Delvaux est très présente dans les médias, que ce soit dans les médias sociaux où elle est très active, notamment sur la plateforme *Instagram*, ou dans les nombreux textes journalistiques où on évoque l'autrice. Entre janvier 2019 et décembre 2022, on fait

mention de son nom dans 170 articles et chroniques¹ dans les trois principaux journaux québécois (*Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *La Presse*). L'autrice est parfois nommée à titre d'experte sur un sujet d'actualité et ses propos sont alors cités. Parfois encore, on l'évoque pour aborder ses propos ou sa personne, que ce soit de façon positive ou négative. En effet, la présence et les propos de Delvaux dans les médias sont loin de faire l'unanimité et ils font réagir.

Voici des exemples de propos positifs qui sont tenus à son égard et que l'on retrouve dans les textes journalistiques : « Lorsqu'on se lance dans la lecture de cet essai qui a fait beaucoup jaser, dans lequel la professeure Martine Delvaux dénonce la structure des clubs privés masculins, on comprend à quel point il était devenu essentiel » (*Le Devoir*, 23 novembre 2019), « C'est le brillant essai de Martine Delvaux *Le boys club* (Éditions du remue-ménage) qui a remporté le Grand Prix du livre de Montréal 2020 » (*Le Devoir*, 11 novembre 2020), « C'est l'autrice féministe et professeure de littérature à l'UQAM Martine Delvaux qui m'avait ouvert les yeux sur le phénomène. Elle mettait la loupe sur une culture misogyne qui ne dit pas son nom et qui ne faisait pas les manchettes » (*La Presse*, 23 juillet 2022).

À l'inverse, d'autres textes journalistiques laissent entrevoir des opinions négatives de Delvaux et de ses propos : « Martine Delvaux est obsédée par le patriarcat. Elle avait dénoncé la supposée violence du film *Le Mirage* et affirme dans son dernier livre que le monde entier est un "boys club", où se produisent, à tous les niveaux de la société,

¹ Selon la base de données *Eureka*.

de véritables viols collectifs. » (*Le Journal de Montréal*, 21 octobre 2019), « On est chanceux, il y aurait pu aussi y avoir un texte de Martine Delvaux, cette féministe qui passe son temps à vomir sa haine et son mépris des hommes. » (*Le Journal de Montréal*, 4 novembre 2019), « Les pleureuses habituelles (Martine Delvaux, Stéphanie Boulay et compagnie) se sont déchaînées sur le dos de Nantel. Il s'est fait traiter de "toxique" par les plus virulentes féministes du Québec » (*Le Journal de Montréal*, 19 novembre 2021).

Lorsque ces diverses chroniques sont publiées sur les comptes *Facebook* de leurs journaux respectifs, nous avons accès, en commentaires, aux opinions des citoyens et des citoyennes. Ces commentaires que l'on retrouve sur la toile sont également divergents en ce qui concerne Martine Delvaux :

Sur la page *Facebook* du *Devoir*

████████████████████
Soutien à elle ❤️ et merci à tous les baltringues qui commentent en mode ouin-ouin d'illustrer si efficacement son propos.

J'aime Répondre 3 ans



↳ 8 réponses




████████████████████
Martine Delvaux, t'as besoin de consulter...??? D'une jalousie malade à la misandrie, faut voir...!!!

J'aime Répondre 3 ans






Sur la page *Facebook* du *Journal de Montréal*

Pour avoir lu la lettre de Delvaux, je pense que c'est un message très soft, plein d'amour et de raison.
 Il ne faudrait pas que le curé de la rectitude Martineau se frotte à de vraies féministes radicales parce qu'il ferait une syncope.
#JeSuisLàCanada #JeSuisLàQuébec #JeSuisLà

J'aime Répondre 2 ans    14

Super fan
 C'est comme dire que les femmes savent pas faire la cuisine...ben oui, ça existe des femmes qui ne savent pas cuisiné 😊 mais c'est qui ça Martine Delvaux? 😞
 Une extrémiste qui attire les extrêmes et les extrémistes finissent bien souvent seuls avec leurs solitudes.

J'aime Répondre 2 ans    8

Sur la page *Facebook* de *La Presse*

Elle mérite tellement plus de reconnaissance!
 Bravo Madame pour votre persévérance, malgré les attaques ❤️

J'aime Répondre 2 ans    17

Une misandre qui déteste ouvertement les hommes qui est portée aux nues !
 Absolument abjecte !

J'aime Répondre 2 ans

Ainsi, Delvaux et ses propos suscitent plusieurs discussions dont certaines sont très vives, voire empreintes de violence. C'est à ces discussions que nous nous intéressons dans le cadre de ce mémoire. Le cas de cette autrice sert de point de départ pour aborder le phénomène plus général de la critique des féministes dans l'espace public et des échanges qui existent entre féministes et antiféministes.

Chapitre 2

État de la question et problématique

Dans ce chapitre, nous proposons un état de la question en deux temps. Nous nous intéressons d'abord aux concepts de féminisme et d'antiféminisme avant de nous arrêter sur la question de la violence verbale envers les femmes. Nous présentons par la suite la problématique qui sous-tend notre étude.

2.1 Le féminisme

Nous nous intéressons d'abord au féminisme et à sa réception dans la société québécoise. Nous ne prétendons pas rendre compte ici de toutes les dimensions du mouvement féministe, mais il est possible d'en faire un survol afin de mieux comprendre le contexte général dans lequel s'inscrit le discours de Delvaux. Pour le Conseil du statut de la femme (2022 : en ligne), le féminisme se définit comme un « ensemble d'idées et de mouvements orientés vers un but commun : atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie pour une société plus juste, plus heureuse et plus prospère ». L'accent est mis sur la recherche de l'égalité entre tous les individus dans la société. En effet, plusieurs institutions et organismes (Fondation canadienne des femmes, Oxfam, Organisation Nations Unies) relèvent eux aussi les injustices que subissent les femmes² encore aujourd'hui.

² Nous renvoyons à toutes les personnes qui s'identifient au genre féminin.

Le féminisme tire ses origines au début du XX^e siècle, bien que certaines femmes se soient déjà insurgées contre les inégalités des droits entre hommes et femmes auparavant. Lamoureux (2016) renvoie plutôt à *des* féminismes. Elle explique que

[c]es mouvements sont souvent marqués du sceau de la discontinuité. Ils ont connu des phases d'essor et de ressac qui ont pu conduire à les penser en termes de vagues. Ils n'ont pas non plus été homogènes, ni dans leur compréhension de la nature de l'oppression, ni dans leurs visées, pas plus que dans leurs modes de déploiement (n.p.).

Ce que l'on considère comme la première vague du féminisme, apparue au début du XX^e siècle, a pour but premier d'obtenir le droit de vote pour les femmes et d'accroître leurs droits de propriété (Paglia, 2019). Au Québec, les féministes francophones et anglophones ont des valeurs différentes, les premières étant très croyantes, ce qui crée des tensions entre les deux groupes. Néanmoins, toutes sont d'accord pour demander le suffrage féminin. Les Canadiennes obtiennent le droit de vote au palier fédéral en 1918. Au palier provincial, les Québécoises devront attendre jusqu'en 1940 pour se voir octroyer ce droit. Bien qu'il existe de nombreuses réticences à l'égard du droit de vote féminin, « bien peu de féministes invoquent l'égalité des êtres humains pour légitimer cette revendication tant la différence et la complémentarité entre les sexes leur apparaissent comme une évidence » (Baillargeon, 2012 : n.p.).

La deuxième vague du féminisme naît au début des années 1970 et est considérée comme plus radicale. Ici, c'est le patriarcat lui-même qui est attaqué, jugé comme la source du problème. On ne parle plus seulement d'inégalités, mais plutôt d'oppressions, le capitalisme profitant aux hommes. Au Québec, entre autres, le droit à l'avortement est au cœur des revendications (Lamoureux, 2016). Plusieurs changements sociaux s'opèrent : l'accès à la contraception, la possibilité de divorcer,

l'accès au marché du travail (du moins, dans certains secteurs). La plus grande participation des femmes au marché du travail soulève également la question des garderies et du congé de maternité, et d'importantes avancées se produisent sur ce plan. Certaines demandes féministes reçoivent un accueil plus froid. En effet,

[c]elles qui concernent la lutte contre la discrimination systémique en matière d'emploi et de rémunération ou contre le harcèlement sexuel rencontrent cependant une plus grande opposition, car elles menacent plus directement les privilèges masculins (Baillargeon, 2012 : n.p.).

La troisième vague du féminisme, qui voit le jour au courant des années 1990, ne crée pas une coupure aussi nette que la précédente « qui a pu donner l'impression [...] qu'elle inaugurerait quelque chose de totalement nouveau » (Lamoureux, 2016 : n.p.).

La distinction s'observe plutôt dans la tendance vers l'intersectionnalité, concept qui

a été élabor[é] principalement par des féministes noires aux États-Unis pour rendre compte des interactions entre divers types de discrimination (principalement, mais non exclusivement, les injustices de classe, de race et de genre) et pour souligner que la situation sociale des femmes n'est pas uniquement déterminée par leur appartenance sexuée. Dans un tel contexte, [...] le féminisme est essentiellement un parcours de liberté. Lutte contre les différentes formes d'assujettissement, promotion de l'autonomie individuelle et collective des femmes, dénonciation des injustices, revendication de droits, le féminisme ne peut se contenter de faire inclure des femmes au sein des élites et constitue, aujourd'hui comme hier, un projet révolutionnaire. Rien de ce qui concerne le vivre ensemble des êtres humains ne lui est étranger (Lamoureux, 2016 : n.p.).

Les féministes québécoises se voient confrontées à cette nouvelle forme de revendication, qui demande une prise en compte des doubles minorisations. Cela crée des tensions puisque « [c]ertains critiquent la théorie intersectionnelle, craignant que l'attention portée aux problèmes des minorités au sein du mouvement en vienne à réduire l'impact du mouvement en tant que tel » (Arsenault et Désilets-Courteau, 2016 : 84). Par exemple, la question du port du voile par certaines musulmanes crée une controverse au sein même du féminisme, alors que certaines y voient un signe

d'oppression et souhaitent l'interdire dans les espaces publics et que « d'autres considèrent que pareille interdiction ne ferait qu'isoler les femmes qui le portent » (Baillargeon, 2012 : n.p.). C'est parce que plusieurs femmes ne se reconnaissent pas dans le féminisme québécois qu'une nouvelle génération de féministes

insiste sur la nécessité de prendre en compte l'expérience de ces femmes, d'entendre leur parole, de les reconnaître comme sujets politiques et de se rappeler que leur stigmatisation par les féministes reproduit des rapports de pouvoir au sein des groupes de femmes alors même qu'elles se battent pour les abolir dans la société (Baillargeon, 2012 : n.p.).

Ce bref aperçu permet de mieux cerner les dynamiques complexes qui existent au sein même du féminisme et les particularités du féminisme québécois. Il ne s'agit pas d'un mouvement statique puisqu'il se transforme avec le temps, au fil des revendications. C'est parce que ce mouvement dérange que l'antiféminisme voit le jour.

2.2 L'antiféminisme

L'antiféminisme est un mouvement s'opposant à l'émancipation grandissante des femmes et voulant freiner les avancements féministes, sous prétexte de protéger la place des hommes dans la société (Lamoureux et Dupuis-Déri, 2015). L'antiféminisme, par son « rapport d'imitation » (Blais, 2015) avec le féminisme, est traversé par différentes tendances au gré de l'évolution du mouvement féministe : l'antiféminisme ordinaire, l'antiféminisme religieux et conservateur, et le masculinisme³ (Blais, 2012).

³ Le terme *masculinisme* est utilisé pour définir plusieurs réalités. Par exemple, certaines personnes considèrent qu'il s'agit d'un mouvement complémentaire à celui du féminisme, pour les droits des hommes (Dupuis-Déri, 2009). Au Québec, l'utilisation de ce mot renvoie le plus souvent à un type de discours antiféministe et possède donc une connotation négative du point de vue féministe (Dupuis-Déri, 2009). C'est à cette dernière acception que nous faisons référence.

Descarries (2005) décrit l'antiféminisme ordinaire comme une forme de désinformation, provoquée, entre autres, par les stéréotypes de genre et qui « mène à croire et à penser que l'égalité entre les sexes serait déjà là, qu'elle est chose faite et que l'on doit passer à autre chose, les femmes ayant déjà reçu plus que leur part d'attention et de ressources sociales » (p. 144). Certains archétypes féminins sont reconduits à travers l'antiféminisme. Descarries (2015) en détaille cinq : la « femme-mère », qui renvoie à l'unique rôle de maternité imposé aux femmes, la « femme enfant », vue comme faible par rapport à l'homme, la « femme diabolique », considérée dangereuse pour la société par sa volonté de dominer, la « femme chosifiée » (ou objet), ne représentant que la beauté et la séduction, et la « femme rivale », trop ambitieuse et dérangeant les territoires masculins. De ces archétypes découlent divers stéréotypes de genre attribués à la femme tels que sa grande sensibilité, sa fragilité ou encore son côté manipulateur.

Dans ses travaux, Descarries expose trois procédés caractéristiques du discours antiféministe ordinaire : la distorsion, résultant « d'un travail de désinformation » (Descarries, 2005 : 143) et visant à faire croire que la société québécoise est matriarcale, la simplification abusive des phénomènes⁴ qui peut s'observer, entre autres, dans la caricature, et la victimisation, pour montrer que les hommes souffrent des inégalités. Selon Descarries, tous ces moyens utilisés nuisent à une véritable communication et empêchent de traiter des enjeux féministes, relégués au second plan.

⁴ « L'égalité entre les femmes et les hommes y est alors conçue comme une affaire privée. La bonne volonté des couples [...] est dès lors envisagée comme condition suffisante pour contrer l'inégalité entre les sexes (Surprenant, 2004) » (Descarries, 2005 : 145).

Blais (2012) affirme qu'« [a]u Québec, la tendance la plus active prend plutôt la forme du masculinisme, dont le discours s'articule autour des thèmes du trop grand pouvoir des femmes et des féministes, des excès du féminisme et de la victimisation des hommes (Blais et Dupuis-Déri 2008; Dupuis-Déri 2005; Lamoureux 2006) » (en ligne). Autrement dit, les masculinistes affirment que la société est basée sur un matriarcat plutôt que sur le patriarcat. Suivant Blais, Labarre (2015) analyse la réception du discours féministe par le mouvement masculiniste. L'autrice se sert de plusieurs exemples de ripostes envers les militantes féministes. La chercheuse présente divers moyens utilisés par les masculinistes pour répondre aux propos qui les dérangent. Les thèmes de leur argumentation sont récurrents :

les intérêts des pères (jamais, ou presque, ils ne parlent des responsabilités des pères), le décrochage scolaire des garçons, la violence conjugale ou sexuelle subie par les hommes, les droits des hommes supposément bafoués lors de mise en place de mesures d'action positive en milieu de travail [...] (Labarre, 2015 : 174).

À cela s'ajoute le thème du suicide abordé par Dupuis-Déri (2015a). Pour les masculinistes, les progrès féministes sont une des causes expliquant le plus haut taux de suicide chez les hommes que chez les femmes. Selon l'auteur, ce raisonnement simpliste tend à faire porter aux femmes la responsabilité du suicide des hommes.

Dans ses recherches, Labarre (2015) identifie également trois tactiques mobilisées par les masculinistes. D'abord, les réseaux sociaux sont utilisés comme vecteurs de rumeurs ou pour diffamer les féministes. Autrement dit, ces hommes souhaitent « s'en prendre à l'intégrité physique et psychologique, à la sécurité des femmes et des féministes » (Labarre, 2015 : 175). La cyberintimidation, puisqu'elle permet de garder l'anonymat, est également une tactique privilégiée par les masculinistes. Enfin, Labarre

aborde la tentative d'empêcher les féministes de s'exprimer par la monopolisation de la discussion.

À ce sujet, Jobin (2015) considère qu'Internet profite aux masculinistes et montre les implications politiques de la cyberviolence faite par les masculinistes. Il aborde notamment la relation de domination qui existe dans la société et qui teinte la violence à l'égard des femmes. D'ailleurs, il affirme que « [l]es insultes sexistes font donc partie intégrante du contrôle social et de la violence faite aux femmes » (p. 154). Il en vient à cette conclusion après avoir analysé « trois axes particuliers du discours masculiniste » (Jobin, 2015 : 150), qui sont tous en lien avec la violence faite aux femmes. Les masculinistes nient que cette dernière existe, utilisent l'attaque personnelle sous toutes ses formes et dénigrent le corps féminin.

Ainsi, plusieurs chercheuses et chercheurs abordent ce sentiment, chez les antiféministes, que le mouvement féministe est dépassé, qu'il n'est pas nécessaire ou même qu'il nuit à la société et qu'il est allé trop loin. À ce sujet, Dupuis-Déri (2015b) s'intéresse à la signification du mot *postféminisme* et aux répercussions de son utilisation :

L'usage du « post » a souvent une fonction polémique. Dans le cas du postféminisme, il permet de prétendre (1) que le féminisme est mort ; (2) en particulier aux yeux des jeunes femmes ; (3) que l'égalité entre les sexes est atteinte et la liberté maintenant possible pour les femmes. Ce discours porte toujours une critique du féminisme (Dupuis-Déri, 2015b).

Autrement dit, le discours entourant le postféministe est, dans la plupart des cas, un discours antiféministe.

Nous évoquerons en dernier lieu l'article de Blais (2012), dans lequel la chercheuse rend compte des effets que peut avoir l'antiféminisme sur le mouvement féministe. Après avoir interviewé 58 féministes, l'autrice mesure les répercussions de l'antiféminisme en le comparant à la violence conjugale, qui

se déploie selon quatre phases, soit la tension, l'agression, la justification et la rémission (selon la théorie de Walker, reprise et adaptée par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale (1990); Fernet 2005 : 127; Prud'homme et Bilodeau 2005 : 78). (Blais, 2012 : en ligne)

Ainsi, chaque phase a des effets spécifiques sur les féministes. D'abord, la phase de tension, causée par la violence faite aux femmes et aux féministes, mène à l'autocensure, voire au silence de certaines d'entre elles. Ensuite vient la phase d'agression, qui existe sous plusieurs formes : « physiques, verbales, psychologiques, économiques, sexuelles, etc. » (Blais, 2012 : n.p.). Les effets sont multiples : la perte de fonds pour certains organismes, un sentiment de peur menant certaines militantes à démissionner, l'augmentation des mesures de sécurité ou encore la minimisation de la violence. La comparaison de Blais se termine avec la phase de justification, où la responsabilité est rejetée sur le féminisme parce qu'il ne tient pas compte de la souffrance des hommes, par exemple.

En somme, il est possible d'observer plusieurs récurrences dans le discours antiféministe, ce que plusieurs chercheuses et chercheurs ont illustré, que ce soit par les thèmes abordés, les arguments utilisés ou les moyens déployés. De plus, plusieurs constatent la violence qui peut émaner du discours antiféministe.

2.3 La violence verbale faite aux femmes

Plusieurs études portent sur la violence verbale contre les femmes⁵. Nous nous concentrerons ici sur les recherches menées dans une perspective linguistique puisqu'il s'agit de l'approche que nous adoptons dans notre mémoire. Les nombreux travaux de Rosier sur le sujet offrent plusieurs pistes d'analyse. Par exemple, Rosier (2017) s'est intéressée à l'insulte faite aux femmes et au lien entre violence verbale et questions de genre. La chercheuse souhaite comprendre pourquoi les femmes sont victimes d'une violence verbale utilisée exclusivement envers elles et « apporter des réponses concernant la banalisation des propos insultants » (Rosier, 2017 : n.p.). Elle recense divers types d'insultes employées spécifiquement contre les femmes telles que l'insulte-interpellation qui réduit une personne à une seule caractéristique (« Madame la professeure »), l'insulte figure de style (métaphore : « dinde »), l'insulte sexuée basée sur les stéréotypes féminins (« la femme bavarde ») et l'insulte diagnostic (domaine médical : « hystérique »), pour ne nommer que celles-là. Dans son ouvrage, l'auteur analyse la situation de plusieurs femmes qui ont largement été insultées dans l'espace public, tantôt parce qu'elles sont intellectuelles, tantôt parce qu'elles sont jugées trop bêtes. La panoplie d'exemples permet, d'une part, de constater la similarité des insultes – qui traversent le temps – et, d'autre part, d'examiner le développement de chacune des situations : le point de départ de l'opposition, les échanges, les insultes et la réaction de la femme attaquée.

⁵ Nous reviendrons sur la notion de violence verbale et sur ses mécanismes discursifs dans le cadre théorique.

Oger (2008) s'intéresse au discours sexiste, plus précisément en politique. Elle propose une classification des attaques que subissent les femmes politiques et, plus largement, les femmes intellectuelles et celles qui jouent un rôle public, comme Martine Delvaux. Ces attaques vont de la familiarité à l'injure sexuelle en passant par l'argument *ad mulierem*, appellation qu'elle emploie pour désigner la « forme spécifiquement sexiste que peut prendre l'argument *ad hominem* » (p. 39). Elle identifie aussi certains traits récurrents de l'injure sexiste comme les thématiques sexuelles, les injures indirectes, parfois sous forme d'humour, qu'elle désigne comme euphémismes, et la mise à mort symbolique, qui renvoie tantôt à « l'acharnement collectif » causant une grande souffrance chez la personne attaquée, tantôt à « une métaphore de l'éviction ». De son étude, elle conclut qu'« en visant les femmes politiques, c'est leur présence elle-même que l'on vise plus que leurs discours ou leurs actions spécifiques » (p. 60).

Fracchiolla (2008), en étudiant un débat entre un politicien (Nicolas Sarkozy) et une politicienne (Sélogène Royal), s'intéresse pour sa part à l'attaque courtoise comme moyen indirect de discréditer l'adversaire tout en assoyant sa propre domination. Dans le cas analysé, les manifestations d'apparente politesse employées par Sarkozy – l'adresse *madame*, l'hypercorrection linguistique, l'insistance du respect qu'il a pour son interlocutrice, l'ironie de termes positifs – ont des effets multiples. Par exemple, ces stratégies rappellent fréquemment à l'auditoire « *qu'elle est la femme* » (p. 504), elles empêchent la politicienne de s'exprimer et tournent au ridicule ses idées. De nombreux stéréotypes associés à la femme (bavarde, hystérique) sont également renforcés dans le discours. Ainsi, selon Fracchiolla, alors que l'homme paraît gentil et aimable grâce aux actes de langage indirects, « il est extrêmement difficile encore

aujourd'hui, pour une femme, de contrecarrer publiquement ce type d'implicites, alors qu'ils sont enracinés dans l'inconscient collectif » (p. 506).

L'étude de Cotte (2015), toujours dans une perspective politique, approfondit la question de l'humour, aussi abordée par Rosier (2017) et par Oger (2008), utilisé par les antiféministes pour attaquer les féministes. Selon Cotte, l'humour est un moyen, pour ce groupe, de critiquer le mouvement féministe. L'humour utilisé peut avoir comme conséquence de diminuer l'importance du féminisme et de fortifier les privilèges masculins. L'auteur aborde le sujet à partir d'exemples et de témoignages de militantes. Il évoque, par exemple, les mécanismes de l'humour qui peuvent rendre une réponse difficile pour l'interlocutrice. Selon lui, il est faux de penser qu'on peut « rire de tout ». Il conclut en écrivant que « l'antiféminisme, en profitant de l'adhésion dont jouit l'humour dans notre société, entonne un hymne à la "liberté" qui est souvent une façade pour promouvoir une harmonie sociale factice » (Cotte, 2015 : n.p.).

De nombreux travaux portent spécifiquement sur la violence verbale que les femmes subissent en ligne. L'article de Corroy et Jehel (2019) éclaire le phénomène de la violence que l'on retrouve sur les plateformes numériques. Les chercheuses identifient l'anonymat et la distance créée par le numérique comme éléments facilitant la large diffusion du discours de haine. Elles abordent ensuite les « chaînes de stéréotypes », c'est-à-dire ces stéréotypes discriminatoires (sexistes, homophobes, racistes) souvent combinés dans le discours haineux. Ces chaînes attaquent la défense des droits humains parce qu'ils menacent l'ordre dit « naturel » des sexes, l'ordre dit « moral » et l'ordre

politique⁶. À ce sujet, un lien est tracé par plusieurs auteurs et autrices entre le discours haineux ou violent et le pouvoir. Les discours pro-émancipation comme le féminisme cherchent à modifier le *statu quo*, ce qui expliquerait en partie les vagues d'insultes auxquelles les individus opprimés sont confrontés (Butler, 2017).

Les réseaux sociaux occupent d'ailleurs une place de choix pour la violence verbale puisque celle-ci est « "jouée" devant une scène aux auditeur·e·s innombrables » (Rosier, 2017 : n.p.), ce qui lui donne davantage d'emprise. Même si elle souligne l'utilité que les réseaux sociaux peuvent avoir pour la sensibilisation et le partage d'informations, l'autrice y constate également « la crudité, l'agressivité, la reconduction des stéréotypes les plus conservateurs » (Rosier, 2017 : n.p.). Les travaux de la chercheuse l'amènent à observer comment la violence verbale peut être diverse avec Internet ; elle peut être synchrone ou non, écrite ou dite ou accompagnée de « smileys dégradants ».

C'est aussi la conclusion à laquelle arrive Tuomarla (2014) qui « s'interrog[e] sur le rapport entre le phénomène de violence verbale et la circulation d'évènements de parole de type insulte dans les nouveaux médias » (en ligne), en analysant un corpus d'échanges sur la toile. Elle débute en abordant le rôle que peut avoir la médiatisation des insultes et, plus largement, le nouveau rôle que peuvent endosser les internautes en commentant les nouvelles. Elle soulève d'ailleurs une particularité importante :

Une des différences majeures est qu'en conversation numérique il arrive que les participants se disqualifient mutuellement, alors qu'en face à face les attaques se dirigent

⁶ St-Pierre (2015) s'est d'ailleurs arrêtée sur la violence verbale que subissent les hommes proféministes, accusés, entre autres, de ne pas être de « vrais hommes » par les masculinistes.

habituellement contre un tiers, absent de la situation de communication, et non pas contre l'allocutaire (Tuomarla, 2014 : en ligne).

Elle termine en soulevant l'hypothèse que « les discours de confrontation constituent des révélateurs du pouvoir social dans une société » (en ligne). Bien que la chercheuse aborde différents types de violence verbale en ligne, elle précise que la fréquence des insultes sexistes qu'on retrouve sur Internet témoigne de la façon dont les internautes profitent de l'espace numérique pour reconduire un discours sexiste.

2.4 Problématique et objectifs

Considérant que le mouvement féministe prône l'égalité pour tous les individus, mais qu'il fait tout de même l'objet de critiques sévères, voire empreintes de violence, dans l'espace public, l'objectif de notre mémoire est d'analyser l'affrontement entre les discours féministe et antiféministe.

Nous nous appuyerons sur une entrevue de Martine Delvaux à propos de son essai *Le boys club* et sur les réactions publiées en ligne à sa suite pour illustrer les mécanismes linguistiques, argumentatifs et discursifs mis en œuvre dans les discours en confrontation. Il sera dès lors possible de voir quels sont les reproches adressés aux féministes et quels sont les arguments mobilisés par ces dernières pour y répondre. L'analyse des échanges entre ces deux camps laissera également entrevoir les actes discursifs typiques de la violence verbale, voire du discours de haine, qui sont caractéristiques de l'affrontement entre discours féministe et antiféministe.

Chapitre 3

Cadre théorique

Dans ce chapitre, nous aborderons les théories de l'argumentation et de la violence verbale, qui serviront de cadre à notre analyse.

3.1 L'argumentation

Plusieurs conceptions de l'argumentation sont défendues dans le discours scientifique. Au sens le plus large, l'argumentation consiste à persuader un adversaire pour le faire adhérer à une thèse (Amossy, 2008). Il s'agit du sens qui s'approche le plus de celui qu'Aristote mettait de l'avant dans la *Rhétorique*, sens qui repose sur l'intention du locuteur de convaincre et sur l'utilisation du raisonnement pour y arriver (Amossy, 2008). Bien que nous ne souhaitons pas faire l'histoire de la discipline, mentionnons qu'il y a eu, au cours des décennies, plusieurs approches permettant d'analyser l'argumentation, dont celle de Perelman et Olbrechts-Tyteca qui, en 1958, remettent la rhétorique au centre des considérations argumentatives. Pour eux,

une argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée (action positive ou abstention), ou du moins à créer, chez eux, une disposition à l'action, qui se manifestera au moment opportun (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 59).

Soulignons l'importance donnée à l'auditoire dans cette façon de considérer l'argumentation. En effet, le locuteur doit connaître son public et s'y adapter s'il souhaite réussir à le convaincre d'adhérer à une thèse. Comme Amossy (2000) l'explique, « [c]ette perspective rompt avec la conception de l'argumentation comme

déploiement d'un raisonnement logique en dehors de toute relation interpersonnelle » (p. 7).

La conception défendue par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988) a influencé l'approche développée par Amossy (2000), l'argumentation dans le discours, envisagée à partir de six principes de base : (1) l'approche langagière (« mise en œuvre des moyens qu'offre le langage au niveau des choix lexicaux » (p. 23)), (2) l'approche communicationnelle (« la situation de communication dans laquelle elle [l'argumentation] doit produire son effet » (p. 23)), (3) l'approche dialogique et interactionnelle (« la dynamique qui se crée entre l'image de l'auditoire et l'ethos du locuteur » (p. 24)), (4) l'approche générique (« un type et un genre de discours » (p. 24)), (5) l'approche stylistique (les « effets de style et [les] figures qui ont un impact sur l'allocutaire » (p. 24)) et (6) l'approche textuelle (la « construction textuelle à partir des procédures de liaisons » (p. 24)).

À nouveau, la question de l'auditoire est omniprésente, ce qui explique l'importance accordée au concept d'ethos, lequel, depuis Aristote, est largement mobilisé dans les théories de l'argumentation et de l'analyse de discours (voir entre autres Amossy, 2010a; Maingueneau, 2014; Amossy et Orkibi, 2021). Amossy (2010b) explique :

L'ethos est l'image que l'orateur construit de lui-même dans son discours afin de se rendre crédible. Fondé sur ce qu'il montre de sa personne à travers les modalités de son énonciation, il doit assurer l'efficacité de sa parole et sa capacité à emporter l'adhésion du public (en ligne).

Suivant l'approche d'Amossy (2008), tout discours peut être considéré comme argumentatif. L'auteur distingue cependant l'argumentation indirecte de l'argumentation directe. La première s'observe dans les textes à *dimension*

argumentative, dont le but premier n'est pas de convaincre, mais plutôt d'informer, de décrire ou de narrer, par exemple. C'est donc dire que « l'entreprise de persuasion est indirecte et souvent inavouée » (Amossy, 2008 : en ligne). La seconde se retrouve dans les textes à *visée* argumentative, qui s'observe lorsqu'« une thèse est présentée par un locuteur, dans un discours monogéré ou dans un dialogue, à un auditoire dont il veut obtenir l'adhésion par les voies de la démonstration raisonnée, du raisonnement articulé appuyé sur des preuves » (Amossy, 2008 : en ligne). Nous nous concentrerons spécifiquement sur les discours à visée argumentative dans le cadre de cette recherche, c'est-à-dire sur des échanges dans lesquels les locuteurs souhaitent explicitement convaincre leurs interlocuteurs ; il s'agit du but de leur prise de parole.

Nous nous intéresserons à deux discours qui s'affrontent dans l'espace public, soit le discours féministe et le discours antiféministe. Cet affrontement entre points de vue opposés constitue la base de l'argumentation, envisagée comme « la confrontation d'un *discours* et d'un *contre-discours* autour d'une même *question* (Plantin, 1996 : 21) et sur une situation d'interaction entre un *Proposant*, un *Opposant* et un *Tiers* qu'il s'agit de convaincre (Plantin, 2005 : 63-64) » (Auboussier, 2015 : en ligne). Le contrediscours, comme l'expliquent Doury *et al.* (2015), est tenu par celles et ceux qui souhaitent modifier le *statu quo*. De ce fait, les tenants du contrediscours sont considérés comme les proposant puisqu'ils offrent de « *dire* et [de] *représenter* le monde *différemment* » (Auboussier, 2015 : en ligne). Les opposants cherchent plutôt à défendre le discours dominant en réfutant les idées des proposant (Rabatel, 2015). Le troisième actant, le tiers, joue également un rôle important. Bien qu'un échange entre le proposant et l'opposant puisse souvent ressembler à un « dialogue de sourds »

(Angenot, 2008), le but de l'argumentation, d'un côté comme de l'autre, est de convaincre le tiers. On attend donc de ce dernier qu'il « départag[e] les positions adverses » (Rabatel, 2015 : en ligne). L'ethos de l'orateur et l'auditoire sont donc deux notions connexes qui doivent être prises en compte lors de l'analyse d'un discours argumentatif. Dans le cas qui nous intéresse, Martine Delvaux est la proposante puisque son discours se montre en faveur de changements sociaux et sociétaux et parce qu'il s'agit du point de départ de l'affrontement étudié. De ce fait, les individus réfutant les opinions de la féministe seront considérés comme les opposants.

Mentionnons que l'opposition entre deux discours ne nécessite pas un échange réel entre deux locuteurs ou locutrices. D'une part, un discours sur une question précise s'insère dans une panoplie d'échanges qui le précèdent. Autrement dit, en analysant un discours argumentatif, nous devons considérer le « contexte argumentatif » (Billig, 1987), puisque « la signification d'un discours ne peut être déployée qu'au regard des contre-discours par rapport auxquels il se détermine, qu'il critique ou aux objections desquels il cherche à répondre » (Doury, 2021 : en ligne). D'autre part, il est possible d'observer des traces du discours opposé même à l'intérieur d'un monologue puisque le locuteur peut faire référence aux points de vue adverses, à l'aide, entre autres, du discours rapporté (Rosier, 2008). C'est pourquoi un discours argumentatif peut être considéré « polyphonique », c'est-à-dire qu'il y a « [o]rchestration de plusieurs points de vue à l'intérieur d'un même discours » (Doury, 2021 : en ligne). Cela s'observe à partir

d'autres discours par rapport auxquels il [le discours argumentatif] se positionne, soit en s'y alliant (recherche de coalitions, de soutiens, de « garants » qui viennent renforcer la

position défendue), soit en s'en démarquant (mise en scène d'un adversaire par rapport auquel le discours argumentatif « se pose en s'opposant »). (Doury, 2021 : en ligne)

Doury aborde également la présence de l'implicite dans l'argumentation, qui peut rendre plus difficile son analyse. C'est pourquoi « certains des éléments laissés implicites [doivent être] restitués, afin de rendre compte de la cohérence de l'argumentation malgré d'éventuels non-dits » (Doury, 2021 : en ligne). C'est parce qu'une argumentation se fonde sur des bases partagées par un auditoire qu'un locuteur ou une locutrice n'a pas besoin d'expliquer chaque chose qu'il ou elle avance. En effet,

[L]e fonctionnement normal de la communication repose donc sur des non-dits, qui ne perturbent pas la compréhension du message par l'interlocuteur dès lors qu'il partage suffisamment de savoirs linguistiques et de savoirs sur le monde avec son interlocuteur (Doury, 2021 : en ligne).

De plus, l'implicite peut même être utilisé dans l'argumentation de façon à donner plus de force au point de vue défendu et à rendre plus complexe la réfutation. Amossy (2000) explique la pensée de Ducrot à ce sujet :

[C]ertaines valeurs et positions ont d'autant plus d'impact qu'elles sont avancées sur le mode du cela-va-de-soi, et glissées dans le discours de façon à ne pas constituer l'objet déclaré du dire. Elles échappent ainsi à la contestation, s'imposant d'autant mieux à l'auditoire qu'elles se donnent comme des évidences qui n'ont pas besoin d'être formulées en toutes lettres (p. 152).

Plusieurs chercheurs et chercheuses ont tenté de développer une typologie argumentative. Il s'agit d'expliquer des catégories d'arguments, elles-mêmes divisées en différents types d'arguments. Par exemple, Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988) présentent trois grandes catégories : les arguments quasi logiques, les arguments basés sur la structure du réel et les liaisons qui fondent la structure du réel. Amossy (2000) note, à propos de cette classification, qu'« elle ne prend pas directement en ligne de compte les fonctionnements langagiers » (p. 9), c'est-à-dire qu'elle ne considère pas

les marques linguistiques qui ont un effet sur l'argumentation. C'est pourquoi nous privilégierons la catégorisation de Doury (2021), qui distingue trois types d'argumentation. D'abord, l'argumentation fondée sur la ressemblance contient plusieurs arguments spécifiques, tels que l'argument par comparaison, l'argument par analogie proportionnelle, l'argument par le précédent et l'argument *a fortiori*. Ensuite, l'argumentation fondée sur la causalité regroupe des arguments comme l'argument par la cause, l'argument par l'effet et l'argument par la conséquence. Enfin, l'argumentation fondée sur les personnes permet de recenser l'argument d'autorité et la réfutation *ad hominem*. Selon Doury (2021), fonder une analyse argumentative sur une typologie permet de mieux envisager le corpus et de « rendre compte de la façon dont les locuteurs s'y prennent pour, face à une contestation, défendre leur point de vue » (en ligne).

Le concept de « charge de la preuve » (Doury, 2021) offre également une piste pour l'analyse argumentative. Cette notion est définie comme l'« [o]bligation d'avancer des arguments en faveur de, ou contre une position. Cette obligation peut, selon les circonstances et les règles qui les régissent, revenir à celui qui a pris cette position, à son adversaire, voire à un tiers » (en ligne). Lors d'un échange argumentatif, cette charge de la preuve peut être négociée par les différents participants et participantes. Autrement dit, elle peut être utilisée pour renforcer une position ou pour ébranler la position adverse. En effet, c'est au locuteur ou à la locutrice qui détient le devoir de la preuve que revient la tâche de justifier son point de vue.

3.2 La violence verbale

L'argumentation, puisqu'elle repose sur l'opposition entre deux parties, peut mener à une forte confrontation, voire à un affrontement violent. C'est pourquoi certaines situations argumentatives peuvent conduire à la violence verbale. Moïse (2009) présente le phénomène de la violence verbale comme un

« processus de montée en tension interactionnelle » marqué par des « déclencheurs » et des « étapes séquentielles » spécifiques, processus qui s'inscrit dans des actes de paroles repérables – malentendu, mépris, menace, insulte –, des rapports de domination entre les locuteurs, des télescopages de normes, des ruptures dans les rituels conversationnels et des phénomènes de construction identitaire (Moïse, 2006 dans Moïse, 2009 : 201).

Cette définition met l'accent sur plusieurs caractéristiques de la violence verbale, notamment la montée en tension, qui en constitue un trait définitoire. Cela signifie qu'il y a une progression d'un désaccord qui se transforme en violence verbale en passant par un conflit irrésolu, par l'agonalité⁷ et par l'agressivité. Autrement dit, ce qui débute par une volonté d'interagir devient une volonté de détruire, entre autres par la transgression de normes interactionnelles telles que la politesse et le respect d'autrui (Fracchiolla *et al.*, 2013).

Quelques précisions doivent être apportées. D'abord, un désaccord entre deux personnes ne signifie pas automatiquement qu'il y a violence verbale, le désaccord étant une « expression qui est fondamentale dans toute société démocratique » (Vincent

⁷ Un échange agonal relève du jeu, mais dans lequel « "l'envie de gagner, de dominer" (André-Larochebouvry, 1984 : 65) l'emporte » (Berrier, 1991 : en ligne). Garric et Goldberg (2017) abordent l'agonalité en tant que procédé « identifié comme symptôme de l'échange discursif conflictuel et plus généralement de la relation intersubjective conflictuelle » (en ligne).

et al., 2008). Aussi, on ne peut parler de violence verbale que lorsque qu'une « surabondance de positions agressives [...] transforme une simple opinion en une entreprise de démolition » (Fracchiolla *et al.*, 2013). À ce sujet, Vincent *et al.* (2008) parlent d'une « zone de danger » qui, au terme d'une montée en tension, est violente. Celle-ci

se caractérise par 1) une forte densité, dans le discours en cause, des actes et des procédés d'opposition ; 2) la rareté ou l'inefficacité des stratégies de conciliation et 3) une non-résolution de l'opposition dans le discours : un des locuteurs exerce discursivement une domination claire (Vincent *et al.*, 2008 : 95).

De plus, il est nécessaire d'étudier la violence verbale dans son contexte en tenant compte, entre autres, de « l'histoire interactionnelle entre les locuteurs » (Laforest et Moïse, 2013). Cela pourrait, par exemple, révéler un ressentiment déjà existant. À ce sujet, Fracchiolla (2013) remarque que la violence existe dans « la négation de la relation, dans la toute puissance de l'un *sur* l'autre et l'abus de l'un *par l'autre* » (p. 34). Autrement dit, la violence crée « une rupture du contrat social selon lequel tout individu, tout groupe, a droit au plein respect de son intégrité » (Vincent *et al.*, 2008 : 83). Cet enjeu interactionnel de la violence verbale contribue à en brouiller les limites : elle dépend à la fois de l'intention du locuteur ou de la locutrice et de la perception du discours par l'interlocuteur ou par l'interlocutrice. C'est pourquoi Laforest et Moïse (2013) proposent d'analyser la violence verbale en tenant principalement compte du point de vue du récepteur. En effet, l'interprétation de ce dernier est très importante d'abord parce que sa réponse, s'il se sent insulté, participera à la montée en tension et, ensuite, parce qu'il serait difficile de parler de violence verbale alors que le récepteur

lui-même ne perçoit pas d'attaque. Par exemple, un individu pourrait prendre à la blague une remarque qui paraît, objectivement, comme une insulte et vice versa⁸.

Les éléments qui marquent la montée en tension dans un échange servent d'outils pour étudier la violence verbale. En ce sens,

[l]es déclencheurs de conflits (matériels ou symboliques, [les] différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement, etc.), [l]es marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques, prosodie, intonation, etc.) et [l]es actes de langage dépréciatifs (harcèlement, mépris, provocation, menaces, déni, insultes, etc.) (Fracchiolla *et al.*, 2013 : 11).

sont autant d'exemples de mécanismes linguistiques et discursifs qui permettent de repérer et d'analyser la violence verbale dans un discours. Ainsi, Laforest et Moïse (2004) évoquent la qualification péjorative, c'est-à-dire « toute forme axiologiquement négative (Kerbrat-Orecchioni, 1980) utilisée pour qualifier de façon dépréciative un individu quelconque, que cet individu soit présent ou absent » (p. 63). La qualification péjorative peut être interprétée comme un acte de condamnation. Laforest et Moïse (2013) explicitent ces actes de discours en créant deux catégories : les actes de condamnation de l'être (qui visent la personne même – les autrices donnent l'exemple suivant : « tu es un individu bruyant ») et les actes de condamnation du faire (qui visent ses agissements – « tu fais trop de bruit »), ce qui

permet de traiter ensemble les actes au moyen desquels un locuteur exprime sa désapprobation, quelle que soit la situation de communication, que la cible de la condamnation soit l'interlocuteur ou non, qu'il s'agisse d'une interaction face à face ou différée (p. 89).

⁸ Ce qu'on appelle l'insulte rituelle, étudiée, entre autres, par Labov (1972) et Lagorgette (2003a, 2006), renvoie à des propos en apparence insultants qui, dans un contexte donné (entre proches, par exemple), relèvent plutôt de la connivence.

Ces actes de condamnation, comme l'insulte (Lagorgette, 2003b; Rosier, 2017), le reproche (Laforest et Moïse, 2013) ou la qualification péjorative (Laforest et Vincent, 2004), constituent des observables qui permettent de mieux saisir des phénomènes tels que le dénigrement (Bernard Barbeau, 2012, 2017), le mépris (Koselak, 2006; Bernard Barbeau et Moïse, 2020) ou la prise de pouvoir sur autrui (Hambye, 2019). Le modèle d'analyse de Vincent *et al.* (2008) reproduit ci-dessous permet de rendre compte de toutes ces dimensions de la violence verbale, c'est-à-dire qu'il présente à la fois les actes de condamnation possibles, la façon dont ils se réalisent dans le discours, les effets éventuels sur le récepteur et les indices langagiers qui aggravent (ou, au contraire, qui atténuent) la montée en tension.

Tableau 1: Modèle d'analyse de la montée en tension (Vincent *et al.*, 2008)

Plan sociodiscursif	Nature de l'opposition	Acte de langage et action discursive	Réalisation	Effet perlocutoire éventuel
Discours	Opposition au dire d'autrui	Acte de dénégation Acte de réfutation	Par exemple pour l'insulte : acte direct ou indirect; figure rhétorique (métaphore, hyperbole, etc.); force illocutoire de l'acte; contenu de l'insulte	Culpabilisation Diffamation/discrimination Exclusion/rejet Harcèlement
	Condamnation d'autrui	Acte de reproche et d'accusation Acte de médisance et d'insulte Acte d'accusation		
	Pression sur autrui	Acte de menace Acte de requête		
Interaction	Contrôle de l'orientation thématique	Contrôle du développement thématique Détournement des propos d'autrui	Par exemple, pour le détournement des propos d'autrui : reprise sur le dire ou sur le dit; reprise sur le thème ou sur le rhème	Humiliation Intimidation Manipulation
	Contrôle de la gestion des échanges	Interruption Suppression du droit de réplique		
Stratégies et facteurs aggravants				Stratégies et facteurs de conciliation
Répétition, accumulation, reprise, reformulation Minimisation de l'offense, moquerie, ironie Utilisation de formes d'intensification (jurons, figures, intensificateurs, formes vulgaires) Auto-valorisation Ton Présence de spectateurs Recherche de coalition avec les spectateurs Position sociale de l'attaquant/de l'attaqué				Excuse Compensation Marques d'accord Ton Attitude de repli de l'attaquant

Bref, l'argumentation entre deux camps aux opinions opposées peut revêtir différentes formes se situant sur une échelle de gravité allant de la confrontation à la violence verbale. Ces considérations théoriques serviront de base à notre analyse.

Chapitre 4

Méthodologie

Le corpus à partir duquel nous menons notre analyse est double. Nous analyserons d'abord une entrevue d'une durée de 18 minutes qu'a accordée Martine Delvaux lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle* le 20 octobre 2019 à la parution de son essai *Le boys club*. L'émission *Tout le monde en parle*, dans laquelle l'animateur, Guy A. Lepage, reçoit chaque semaine des invités de différents milieux pour discuter de sujets d'actualité, est diffusée en direct sur les ondes de Radio-Canada depuis 2004. L'émission possède un grand retentissement au Québec puisqu'elle se retrouve parmi les trois émissions les plus écoutées dans la province (Ouellet, 2021). Invitée pour parler de son nouvel essai, Martine Delvaux est questionnée sur sa définition du féminisme et de ce que constitue un *boys club*, mais aussi sur les raisons qui l'ont poussée à écrire cet ouvrage. Sur le plateau, les autres invités précédemment interviewés peuvent également participer à la conversation. Ainsi, en plus de Martine Delvaux et de Guy A. Lepage, trois autres locuteurs et locutrices prennent part à l'échange : Dany Turcotte, co-animateur de l'émission et présenté comme « fou du roi », est un animateur et humoriste ; Pierre Lapointe est un auteur-compositeur et interprète ; Chantal Hébert est une chroniqueuse politique. L'émission étant enregistrée devant public, ce dernier est un tiers présent : il peut réagir aux propos des invités sans toutefois participer directement à la discussion. Cette entrevue, que nous avons transcrite à des fins d'analyse, constitue donc la première partie du corpus. Elle donne accès aux commentaires de Delvaux elle-même, sans filtre et sans que ses propos ne soient rapportés par un intermédiaire. Bien que Delvaux accorde plusieurs entrevues,

nous avons sélectionné celle-ci pour trois raisons principales : (1) l’entrevue, en raison de sa durée, offre un corpus d’analyse convenable, (2) elle se produit dans un contexte québécois et (3) elle a été publiée sur le compte *Facebook* de l’émission *Tout le monde en parle*, ce qui permet d’avoir un accès direct aux réactions du public.

La seconde partie du corpus vise à analyser les réactions suscitées par le discours de Delvaux. Ainsi, nous nous intéresserons aux commentaires des internautes sur la page *Facebook* de *Tout le monde en parle* à la suite de la diffusion de l’émission du 20 octobre 2019. Celle-ci suscite 222 commentaires. De ce nombre, nous avons retiré ceux qui ne pouvaient être analysés, c’est-à-dire les commentaires sans texte – par exemple lorsque les internautes ne faisaient qu’identifier un ami ou une amie pour attirer son attention sur la publication, commentaient seulement par une binette ou par un GIF⁹ ou partageaient un lien internet sans contexte. Nous avons également écarté de notre corpus quelques commentaires sans lien avec l’entrevue. Il reste alors 180 commentaires que nous avons divisés en deux catégories : les commentaires indépendants (38), c’est-à-dire auxquels personne n’a réagi, et les commentaires regroupés en fils de discussion et créant dès lors des échanges entre plusieurs internautes (142). Cette dernière catégorie comporte 14 fils de discussion, parmi lesquels nous analyserons les trois plus longs, qui comptent respectivement 22, 21 et 22 commentaires. Autrement dit, nous analyserons 103 commentaires au total.

⁹ Il s’agit d’un « format de fichier qui permet de stocker et de transférer des images graphiques compressées contenant de 2 à 256 couleurs » (Usito).

Chapitre 5

Analyse

Dans ce chapitre, nous présenterons l'analyse de la première partie du corpus, soit l'entrevue de Martine Delvaux à l'émission *Tout le monde en parle*. L'objectif est de montrer comment l'autrice construit son argumentation alors qu'elle cherche à illustrer les effets néfastes du boys club.

5.1 L'adaptation à l'auditoire

Nous observerons, dans un premier temps, la façon dont Delvaux a conscience de son auditoire et de l'image qu'elle projette. Ce qu'Amossy (2000) appelle la situation de communication, nous permettra, par la suite, de saisir comment l'autrice construit et élabore son argumentation.

5.1.1 La perception de l'auditoire

Tindale (2009) affirme que « [l]a nécessité pour l'argumentateur de connaître son auditoire afin de persuader est l'un des lieux communs de la théorie de l'argumentation » (en ligne), et c'est pourquoi nous débutons l'analyse par cette dimension. Comme on le sait, Martine Delvaux livre son discours lors d'une entrevue diffusée en direct sur un poste télévisuel. Ce contexte particulier de la situation de communication crée, pour l'autrice, une « double adresse » (Amossy, 2010a). C'est donc dire que

[l]e « je » peut s'adresser en toute connaissance de cause à deux auditoires distincts dans un discours unique qui projette à l'intention de chacun des publics une image de soi tantôt

semblable, tantôt diversifiée, mais dans les deux cas censée remplir des fonctions différentes (Amossy, 2010a : en ligne).

En effet, Delvaux s'adresse à la fois aux individus présents sur le plateau et aux téléspectateurs et téléspectatrices. Le premier auditoire, réel, interagit avec l'autrice. L'intervieweur (Guy A. Lepage) dirige la conversation par ses questions. Au cours de l'échange, trois autres personnes (Pierre Lapointe, Chantal Hébert et Dany Turcotte) participent à la discussion en posant des questions, en ajoutant des informations et en réagissant aux propos de l'invitée. Par exemple, alors que Martine Delvaux donne son opinion à propos des scènes de viols au cinéma et à la télévision, un autre invité demande :

Exemple 1

Est-ce qu'il n'y a pas une forme de dénonciation dans le fait de mettre en scène ça ?

À la suite de cette intervention, Martine Delvaux doit ajuster son discours de façon à répondre à la question. Il s'agit donc d'un discours dialogal puisque les locutrices et les locuteurs sont présents et loquents (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Puisque Delvaux s'adresse également aux téléspectateurs et aux téléspectatrices, un auditoire absent et non loquent (Kerbrat-Orecchioni, 1980), son discours est aussi dialogique. Nous nous pencherons plus précisément sur le second auditoire puisque l'entrevue est un moyen pour l'autrice de s'adresser aux individus qui écoutent l'émission tout comme « celui qui accorde une interview à un journaliste considère que son auditoire est constitué par les lecteurs du journal » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 25). Nous nous intéresserons à la façon dont l'autrice modèle son image de soi dans cette situation de double adresse un peu plus loin (section 5.1.2).

L'auditoire possède un rôle clé dans le processus argumentatif, comme le précisent Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988 : 24) : « l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer ». Il convient donc de s'intéresser à l'image qu'a Delvaux de celui-ci. Pour Amossy (2014 : 41), « la concrétisation de l'image de l'allocutaire suppose qu'elle devient une instance concrète qui possède des marques linguistiques ». C'est pourquoi nous analyserons la manière dont l'autrice désigne son public à partir des pronoms personnels utilisés.

Alors que nous pourrions nous attendre à ce que Martine Delvaux s'adresse à son auditoire avec les pronoms de la deuxième personne, soit *tu* ou *vous* (Amossy, 2000 : 42), ils sont complètement absents de son discours, à l'exception d'une adresse qu'elle établit avec l'intervieweur. L'autrice utilise fréquemment le pronom personnel de la troisième personne du singulier *on*. Ce dernier revêt plusieurs sens selon le contexte dans lequel il est employé. D'abord, le pronom personnel *on* est utilisé de façon indéfinie et « associ[é] à un groupe de personnes aux frontières floues » (Landragin et Tanguy, 2014 : en ligne). Dans ces cas, la locutrice est exclue du groupe en question. Il s'agira tantôt de la population à l'époque victorienne (exemple 2), tantôt des scénaristes en général (exemple 3).

Exemple 2

Bon, faut se rappeler qu'à l'époque victorienne, euh, les femmes *on* les appelle des anges au foyer¹⁰.

¹⁰ Dans les exemples, toutes les marques en italique sont de nous et servent à mettre en évidence le phénomène commenté.

Exemple 3

Le problème, c'est que la plupart du temps, c'est complaisant et *on* se sert de ce ressort narratif au lieu d'investir, par exemple, la vie du personnage féminin.

Le pronom personnel *on* est également utilisé comme pronom personnel de la première personne du pluriel, soit comme équivalent de *nous*. L'utilisation du pronom *on* est très fréquent en français, le pronom *nous* étant employé dans les situations formelles (Thomas, 2015). Ainsi, Delvaux utilise les normes de la conversation courante. Dans ces cas, la locutrice s'inclut dans le groupe désigné. Ce pronom fait référence, à certains moments de l'entrevue, aux féministes en général (exemple 4) et, à d'autres moments, à la société (exemple 5).

Exemple 4

On refuse la haine. Tout ce qu'*on* veut c'est de l'amour, c'est juste ça le combat féministe.

Exemple 5

Lepage : Pourquoi la société se plie si docilement à la domination des boys clubs.

Delvaux : Je pense que, d'une façon ou d'une autre, *on* s'en rend pas compte. Si *on* est exclus ben *on* est pas inclus, donc *on* a du mal comprendre comment ça fonctionne.

C'est à ce dernier *on* qu'elle s'adresse, il est son auditoire. Tout au long de son discours, elle met l'accent, par le choix de ce pronom, sur le fait qu'elle est, elle aussi, partie intégrante de cette société qui gagnerait à porter davantage d'attention aux boys clubs et à la place qu'ils occupent dans la société. Ce *on* a valeur de *nous* « possède l'avantage d'englober l[a] locut[rice] » (Amossy, 2000 : 42). Par sa manière de désigner l'auditoire, Martine Delvaux se place en position d'égalité avec celui-ci. Ainsi, elle affirme :

Exemple 6

On est des victimes de ce système-là d'une manière ou d'une autre, à différents degrés. Moi, je suis une femme blanche, privilégiée, j'ai un salaire, j'ai un logement, j'ai un poste permanent.

Dans l'exemple ci-dessus, le pronom *on* est utilisé pour référer à tous les individus qui forment la société et qui ne font pas partie du boys club. En ce sens, son utilisation du mot *victime* pour définir les membres de la société québécoise et donc, rappelons-le, son auditoire, lui offre deux avantages. Elle s'associe aux personnes qui se considèrent déjà comme victimes du système du boys club et, en même temps, elle évite que les personnes pour qui le concept est nouveau se sentent attaquées. Elle prend d'ailleurs le temps d'exprimer les différents degrés de discrimination (« d'une manière ou d'une autre ») et, implicitement, les divers degrés du privilège, se considérant elle-même privilégiée en partie. Elle apporte donc l'idée qu'il est possible d'être à la fois privilégiée et victime de ce système.

Tout au long de l'entrevue, Delvaux oppose ce *on* au pronom personnel à la troisième personne du pluriel, soit *ils*, qui réfère aux boys clubs (exemple 7) ou aux membres de ces derniers (exemples 8 et 9).

Exemple 7

Ils sont partout, *ils* sont dans les, eh, salles de médias, *ils* sont eh, dans les banques, *ils* sont eh, au gouvernement.

Exemple 8

Ils viennent de ces fraternités, *ils* viennent de ces lieux qui étaient au départ des lieux de garçons.

Exemple 9

Ils disent que la société place les femmes au centre, que les femmes contrôlent tout, qu'on leur accorde tout, qu'on leur donne tout.

À partir des pronoms utilisés par Delvaux pour désigner son auditoire, nous constatons qu'elle considère s'adresser à un « auditoire universel » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988; Amossy, 2000). Bien sûr, Delvaux, dans le contexte où elle se trouve, s'adresse à un auditoire composite, c'est-à-dire à un auditoire « réunissant des

personnes différenciées par leur caractère, leurs attaches ou leurs fonctions » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 28). En effet, son public étant la société québécoise en général, il est indéniablement hétérogène. Il peut être difficile pour un orateur ou une oratrice de s'adresser à un tel public puisque les arguments susceptibles de persuader peuvent différer d'un individu à l'autre. Il peut alors devenir facile pour l'adversaire

de retourner contre son prédécesseur imprudent tous les arguments dont il a fait usage à l'égard des diverses parties de l'auditoire, soit en les opposant les uns aux autres pour montrer leur incompatibilité, soit en les présentant à ceux auxquels ils n'étaient pas destinés (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 40-41).

Pour éviter cette « imprudence », l'individu peut considérer qu'il tente de convaincre un auditoire universel, c'est-à-dire « l'ensemble de ceux qui sont accessibles à la raison » (Amossy, 2000 : 54), ce que fait Delvaux.

En somme, Delvaux connaît son auditoire, ce qui est essentiel à l'argumentation puisque, pour persuader un public, « il faut, en effet, que ceux et celles auxquels elle [l'argumentation] est destinée y prêtent quelque attention » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 23). Bien que l'entrevue crée une double adresse, Delvaux s'adresse principalement aux téléspectatrices et aux téléspectateurs puisque c'est eux qu'elle souhaite convaincre. Cela en fait un discours dialogique dans lequel elle désigne son auditoire avec le pronom *on*, de façon à s'inclure dans le groupe. Elle est d'ailleurs consciente de l'importance de s'adapter à cet auditoire si elle veut espérer le convaincre, ce que nous verrons plus en détail à la section suivante.

5.1.2 L'image de soi

L'image que se fait Martine Delvaux de son auditoire influence l'image de soi qu'elle projette, ce dont il sera question dans cette prochaine section. Lorsqu'un locuteur ou une locutrice prend la parole dans le but de convaincre, comme c'est le cas de Martine Delvaux lors de son entrevue à *Tout le monde en parle*, il ou elle doit se questionner sur « la façon dont ses partenaires le perçoivent » (Amossy, 2000 : 60). Ce que certains chercheurs et chercheuses nomment *ethos* ou *image de soi* peut être défini comme « l'image morale de l'orateur et l'effet de cette image sur l'auditoire, dont la bonne ou mauvaise disposition détermine le succès ou l'insuccès du discours » (Declercq, 1992 : 47). Nous nous penchons donc sur la présentation de soi de Martine Delvaux, puisque cela agit comme « une forme d'autorité diffuse venant en appui au discours » (Plantin, 2011 : 29). Amossy (2010c) affirme que

[c]onstruire une image de soi, c'est toujours s'engager dans un dialogue avec ce que les autres ont dit de nous et l'idée qu'ils se font de notre personne. C'est donc aussi réagir aux aspects négatifs de l'ethos préalable : le locuteur tente de transformer des représentations qui ne conviennent pas aux buts poursuivis, ou qui ne répondent pas à ses besoins identitaires (en ligne).

Nous évaluerons, à partir d'indices linguistiques, de quelle façon Martine Delvaux tente de présenter une image de soi qui, d'une part, s'adapte à l'auditoire et qui, d'autre part, coïncide avec le but de son discours.

Amossy (2000) distingue deux niveaux de l'image de soi : le niveau prédiscursif (ethos préalable) et le niveau discursif. D'abord, nous analyserons l'ethos préalable à partir de deux éléments : « le statut institutionnel du locuteur, les fonctions ou la position dans le champ qui confèrent une légitimité à son dire » (Amossy, 2000 : 71) et

« l'image que l'auditoire se fait de sa personne préalablement à sa prise de parole (la représentation collective, ou stéréotype qui lui est attachée) » (Amossy, 2000 : 71). L'intervieweur, en présentant Martine Delvaux sur le plateau, explicite le statut institutionnel de celle-ci :

Exemple 10

Vous êtes écrivaine, militante, féministe et professeure de littérature à l'UQAM.

D'un côté, son statut lui donne une légitimité quant au sujet qu'elle aborde, le boys club, puisque celui-ci est fréquemment abordé dans les recherches féministes. Cependant, comme nous l'avons montré précédemment, l'auditoire qu'elle cherche à convaincre est composite. Son statut pourrait donc, d'un autre côté, être une raison de discréditer son propos, de là l'importance pour l'autrice de présenter une image de soi favorable. Sans rien enlever à son expertise, Delvaux montre qu'elle a conscience de son statut institutionnel et de l'influence qu'il peut avoir sur son discours. En effet, elle explique :

Exemple 11

Je suis une femme blanche, privilégiée, j'ai un salaire, j'ai un logement, j'ai un poste permanent. Je veux dire je suis pas dans un boys club, mais je suis quand même pas ultra dominée.

Elle utilise son cas pour illustrer les différents degrés de privilèges. Cela lui permet, par la même occasion, d'aborder la question de son statut institutionnel et de conserver sa crédibilité.

Puisque Martine Delvaux est active sur les réseaux sociaux et qu'elle est souvent invitée à titre d'experte dans les médias, l'auditoire peut déjà avoir une opinion d'elle. Il existe à la fois une représentation collective positive et négative de la féministe, tel

qu'abordé au chapitre 1. Ainsi, lorsque Delvaux prend la parole, ces éléments, qui font partie de son ethos préalable, peuvent teinter la réception de l'auditoire. Tout au long de l'entrevue, l'autrice montre qu'elle est consciente qu'une image négative des féministes en général la précède, ce qui influence l'image que le public peut se faire d'elle. Elle tente par plusieurs moyens de refaçonner cette image à travers son discours (ethos discursif). Dans les exemples suivants, Delvaux nomme des stéréotypes qui sont attachés aux féministes en général et qui lui sont souvent attribués dans les médias (*hystériques, folles, haineuses*).

Exemple 12

Ben depuis tout le temps on nous dit, on [les féministes] est hystériques, on est folles. On a du mal à comprendre les choses.

Exemple 13

Oui, mais je suis absolument d'accord. Si y'a un grand malentendu social autour du féminisme, c'est qu'on a tendance à dire des féministes qu'on est haineuses. On va dire vous haïssez les hommes, on sait bien. Mais c'est tellement pas ça, la question. En fait, si y'a une chose que les féministes refusent, c'est la haine. La misogynie, c'est ça, la misogynie, c'est la haine des femmes. On refuse la haine. Tout ce qu'on veut c'est de l'amour, c'est juste ça le combat féministe. Si on pouvait comprendre ça on arrêterait...

Elle cherche à déconstruire ces stéréotypes tout au long de l'entrevue, ce que l'on peut constater à travers divers signes : « ton de la voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc. » (Declercq, 1992 : 48).

D'abord, dans l'attitude qu'elle adopte au cours de l'entrevue, l'auditoire peut percevoir une femme décontractée qui fait appel à l'humour, comme c'est le cas dans l'exemple 14. Alors que Delvaux explique quels individus font partie du boys club, un invité réagit.

Exemple 14

Lapointe : C'est toi ça Guy, c'est toi.

Lepage : Okay. (Rire)

Delvaux : Je sais, c'est pour ça que j'ai un petit malaise.

Public : (Rires)

À ce moment, après l'intervention de Pierre Lapointe, Delvaux choisit d'entrer dans le moment léger et d'en rire. Elle est tout sourire. Elle montre par sa façon d'être et, plus tard dans l'entrevue, par ses paroles (exemple 15), qu'elle est là pour familiariser la société au concept du boys club et qu'elle souhaite le faire avec bienveillance.

Exemple 15

Je me suis dit ben finalement peut-être qu'il faut, qu'il faut en parler, ou en reparler, ou essayer de comprendre, de décortiquer, cette, cette idée [du boys club]...

À travers l'énumération qu'elle fait (*parler, reparler, essayer de comprendre, décortiquer*), avec le vocabulaire qu'elle utilise, on voit qu'elle se place comme investigatrice. Elle se pose des questions sur une structure qui porte préjudice à une grande partie de la population, mais jamais elle n'emploie un ton accusateur. Elle se présente comme quelqu'un qui est là pour trouver une solution et non pas pour pointer du doigt ou pour juger.

Elle suscite également le rire du public lorsque Pierre Lapointe donne l'exemple des saunas qui pourraient, selon lui, être considérés comme des boys clubs :

Exemple 16

Lapointe : Tout près de chez moi. Oui, oui. Y'a des saunas, c'est vrai.

Public : (Rires)

Delvaux : Exact, ça c'est un autre genre de boys club.

Encore une fois, même si elle aborde un sujet sérieux, elle se permet de le traiter avec des moments de légèreté. Cela permet à l'auditoire de la percevoir comme une personne ordinaire, capable de rire et de faire rire, ce qui n'est pas toujours possible en raison de

son image préalable dans certains médias. C'est donc un moyen pour elle de façonner une image de soi plus douce et, éventuellement, de gagner la confiance et l'adhésion d'une plus large partie de son auditoire.

Lors de l'entrevue, nous pouvons également remarquer la façon dont les propos de Delvaux sont nuancés. Elle ne fait pas preuve de radicalité, contrairement à ce que peuvent dire les médias. À plusieurs moments, elle s'exprime en adoucissant ses propos, voulant montrer qu'elle n'est pas une personne qui juge. Dans les exemples suivants, elle le nomme explicitement :

Exemple 17

Bon que ça couche, que ça couche pas, à la limite *je m'en fous là*.

Exemple 18

Et c'est pas grave là. Je, *j'ai pas de jugement moral* sur la fête et boire.

Dans d'autres cas, elle fait preuve de prudence dans sa prise de parole par des clarifications ou des corrections de ses dires, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 19

Eh, j'ai l'impression qu'on vit pas dans la même société. Ou plutôt on vit dans la même société, mais ils [les hommes qui considèrent que les femmes sont mises au centre de la société] la lisent à l'envers. Disons, on a des lectures inversées.

Alors qu'elle affirme, dans un premier temps, que ces hommes font une mauvaise lecture de la société, elle se reprend rapidement, et ce, à deux reprises. On observe d'ailleurs une atténuation, c'est-à-dire que son affirmation s'adoucit de plus en plus. La deuxième phrase commence par l'expression *ou plutôt*, qui introduit une reformulation. Delvaux ajuste ainsi son premier énoncé afin de préciser son dire, de le rendre plus adéquat (Mokni, 2008). Sa dernière phrase est ensuite introduite par l'expression *disons*, ce qui indique à nouveau la présence d'une reformulation. Cette

dernière possède une valeur de compromis (Saunier, 2012). La reformulation avec *disons* « génère un effet “faute de pouvoir dire mieux” » (Saunier, 2012 : en ligne). Au terme de son tour de parole, elle pointe seulement le fait qu’il existe deux lectures différentes de la société, sans les hiérarchiser.

Enfin, on peut voir une tentative de reconstruction de son ethos préalable par son grand calme tout au long de l’entrevue, ce qui ne correspond pas à l’idée d’une femme hystérique, accusation dont elle fait parfois l’objet. Elle montre aussi qu’elle est dotée d’une patience :

Exemple 20

Je pense que c’est choses-là changent très lentement, qu’il y a des ressacs, que des fois ça s’arrête. Pis il faut recommencer. Si y’a quelque chose que les féministes savent faire dans la vie, c’est répéter.

L’ethos discursif permet également, pour le locuteur ou la locutrice, de s’adapter à son auditoire, ce que fait Delvaux, entre autres, grâce au registre de langue qu’elle adopte. Tel que mentionné précédemment, l’utilisation du pronom *on* à valeur de *nous* correspond à la norme du français oral dans un contexte comme celui de Delvaux à l’émission. D’autres éléments de son discours nous indiquent qu’elle emploie un langage familier. Les connecteurs qu’elle utilise tels que *pis*, *ben* et *faque* ou des ponctuations, souvent présents à l’oral (Reinke et Ostiguy, 2016), comme *tsé* et *là*. Certaines expressions familières sont aussi utilisées telles que *je m’en fous* ou encore des emprunts à l’anglais comme *coast to coast*. La suppression de mots dans certaines phrases indique également la présence de ce registre tel que dans les phrases suivantes : *je suis pas*, dans laquelle « la particule *ne* des adverbies discontinus *ne ... pas*, *ne ... plus*, etc. » (Reinke et Ostiguy, 2016 : 61) est absente, *faut pas*, où le pronom

impersonnel *il* a été supprimé, ou encore *y'en a eu aussi*, où on note la fusion des pronoms *il* et *y*. Finalement, le lexique laisse aussi des traces du français familier : *gars*, *placotage*, *super*, etc.

Delvaux s'adapte également à son auditoire par les valeurs auxquelles elle fait appel. Elle tente de faire appel à des valeurs universelles telles que l'amour, le respect et la solidarité pour capter l'intérêt de son public, pour le sensibiliser à l'existence du boys club. Elle aborde explicitement ces valeurs en fin d'entrevue :

Exemple 21

En fait, si y'a une chose que les féministes refusent, c'est la haine. La misogynie, c'est ça, la misogynie, c'est la haine des femmes. On refuse la haine. Tout ce qu'on veut c'est de l'*amour*, c'est juste ça le combat féministe. [...] Et le *respect* de toutes les diversités, pas juste hommes-femmes, justement.

Enfin, un autre moyen permet à Delvaux d'établir un lien de confiance avec son auditoire : elle fait plusieurs références à la culture populaire, ce qui peut permettre au public de s'intéresser davantage au sujet abordé et de mieux comprendre les enjeux discutés. Cela permet aussi à Delvaux de se dissocier d'une image trop intellectuelle et de montrer que le boys club n'est pas un concept abstrait et lointain puisqu'on peut l'observer dans des téléséries populaires. Elle mentionne *Game of Thrones*, série connue à travers le monde, et *Unité 9*, télésérie québécoise, montrant une fois de plus qu'elle a conscience de l'hétérogénéité de son public et qu'elle partage des références avec celui-ci. Elle clôt le sujet en mettant l'accent sur un exemple positif d'une série qui, selon elle, a abordé le sujet du boys club d'une bonne façon :

Exemple 22

Il y a des téléséries, par ailleurs, qui sont extrêmement bien faites, comme celle dont on a beaucoup parlé récemment, qui s'appelle *Unbelievable* sur Netflix que je conseille vraiment.

5.2 L'argumentation dans le discours

Dans cette section, nous nous intéresserons au contenu argumentatif du discours de Delvaux à partir des cinq grandes thématiques abordées au cours de l'entrevue. Nous relèverons aussi, de façon qualitative, les procédés et les marques linguistiques constitutives du discours afin de montrer comment ce dernier est élaboré. Cette section est principalement descriptive puisqu'elle sert de point de départ pour mieux comprendre les réactions à l'entrevue qui seront analysées au chapitre suivant.

En tenant compte du contexte dans lequel Martine Delvaux est invitée à l'émission *Tout le monde en parle*, la promotion de son nouvel essai, il va de soi que son argumentation prenne le boys club comme point central. Plus précisément, elle souhaite montrer la pertinence de son essai en illustrant l'omniprésence du boys club dans la société et son effet néfaste sur cette dernière. Ce faisant, elle défend également la pertinence du féminisme dans la société.

Nous analyserons le discours de Martine Delvaux en rappelant qu'il s'inscrit dans une conversation déjà entamée. En effet, Amossy (2008) explique :

C'est dans ce cadre communicationnel et socio-historique qu'il faut étudier de près la façon dont l'argumentation s'inscrit, non seulement dans la matérialité discursive (choix des termes, glissements sémantiques, connecteurs, valeur de l'implicite, etc.) mais aussi dans l'interdiscours. [...] Il importe donc de connaître l'essentiel de ce qui se dit ou s'écrit dans une société donnée sur le thème dont il est question. Que le locuteur ne s'y rapporte pas expressément ne signifie pas que son discours ne s'y alimente pas : le point de vue qu'il expose se situe toujours dans une constellation préexistante (en ligne).

Comme nous l'avons évoqué dans l'état de la question, le féminisme et ses revendications n'ont jamais fait l'unanimité. Le travail de Delvaux se fait d'ailleurs souvent critiquer dans les médias. Pendant l'entrevue, l'autrice fait référence aux

propos qui précèdent son essai et qui l'ont poussée à vouloir écrire sur le thème du boys club. Elle le dit elle-même :

Exemple 23

Je me suis même demandée si je devais l'écrire ce livre-là, j'avais pas envie de l'écrire. Quand on était après agressions non dénoncées, pis moi aussi. [...] Pis il y a eu cette affaire de la ligue du LOL en France, et ça l'a remis la question à l'ordre du jour. [...] Et donnant des entrevues, je me suis dit ben finalement peut-être qu'il faut, qu'il faut en parler, ou en reparler, ou essayer de comprendre, de décortiquer, cette, cette idée...

Puisque le discours étudié prend la forme d'une entrevue, les questions posées à Delvaux dirigent les thématiques abordées. Nous en avons identifié cinq, qui seront explicitées dans les parties qui suivent, soit (1) la définition du boys club, (2) l'opinion des masculinistes sur le mouvement féministe, (3) l'histoire des boys clubs, (4) les milieux principalement masculins et (5) les progrès du féminisme.

5.2.1 La définition du boys club

Dans un premier temps, on demande à Delvaux de définir le boys club, ce qu'elle fait en utilisant ses propres termes (exemple 24) puis, à la demande de l'animateur, en précisant où ils se retrouvent dans la société (exemple 25) :

Exemple 24

Eh mon dieu (soupir). Ma définition du boys club. C'est des hommes, le plus souvent blancs, le plus souvent un peu plus âgés, le plus souvent hétérosexuels, le plus souvent assez riches qui fonctionnent en circuit fermé, qui sont en réseaux [...] qui vont se, se partager ou se passer le bâton du pouvoir.

Exemple 25

Ils sont partout, ils sont dans les, eh, salles de médias, ils sont eh, dans les banques, ils sont eh, au gouvernement, ils sont en architecture. En poli..., ils sont partout.

Comme l'ont montré Doury et Micheli (2016), une définition peut servir un usage argumentatif. Delvaux présente sa définition en introduisant différents concepts qui orientent, dès sa première prise de parole, le contenu thématique de l'entrevue. Elle

met de l'avant la distribution inégale du pouvoir ainsi que l'intersectionnalité. Sans le nommer explicitement, elle montre la faible quantité d'individus qui se partagent le pouvoir et, donc, les privilèges. Sa définition, faite au moyen d'une longue énumération et d'une répétition de la séquence *le plus souvent*, met l'accent sur le caractère exclusif du boys club et, de fait, sur la facilité et la rapidité à en être exclu, procédé qu'elle répète lorsqu'elle présente une liste non exhaustive des endroits où ils se retrouvent (exemple 25). Son hésitation, marquée par l'interjection *eh* donne l'impression qu'elle pourrait nommer plusieurs milieux. Elle met fin à son énumération au milieu d'un mot, comme si la liste pouvait s'éterniser. Elle résume plutôt en disant qu'ils sont partout.

5.2.2 L'opinion des masculinistes sur le mouvement féministe

À partir de la définition de Delvaux, on comprend que la grande majorité des individus sont exclus des cercles de pouvoir, dont les femmes. L'animateur dirige donc l'échange sur la question des masculinistes qui critiquent au contraire le trop grand pouvoir détenu par les femmes. Le contenu thématique des échanges tourne alors autour du mouvement masculiniste, des violences faites aux femmes et de la distribution du pouvoir.

Exemple 26

Delvaux : Quand j'ai écouté le documentaire qui vient d'être diffusé sur la question [du mouvement masculiniste].

Lepage : Bitch, qui s'appelle Bitch.

Delvaux : Oui. J'ai, j'avais l'impression d'halluciner. Parce que je me disais, ce discours-là, c'est celui que moi je peux tenir en tant que féministe. Donc, il y a vraiment une inversion des choses. Il reste que comment on peut croire à cette euhm, cette parole qui est celle de la manosphère qui est paranoïaque par rapport au pouvoir des femmes. Ils disent que la société place les femmes au centre, que les femmes contrôlent tout, qu'on leur accorde tout, qu'on leur donne tout. Mais alors comment ça ce fait que qu'il y ait des quantités faramineuses de femmes qui se font violer, qui se font harceler sexuellement, qui se font assassiner? Que des femmes autochtones disparaissent et qu'on s'en occupe pas? C'est ça la réalité dans laquelle on vit. Quand on me fera la preuve statistiquement

que les femmes ne sont pas mises en péril eh, physiquement, tout le temps, ben peut-être que là, on pourra parler, mais...

Plusieurs moyens utilisés par Delvaux illustrent la dimension argumentative de son discours. La présence de discours rapporté montre que son discours est polyphonique. Lorsque l'autrice affirme « Ils disent que la société place les femmes au centre, que les femmes contrôlent tout, qu'on leur accorde tout, qu'on leur donne tout », il ne s'agit pas de ses propos, mais bien de ceux des masculinistes. Autrement dit, bien qu'une seule locutrice prenne la parole, soit Delvaux, le discours est tout de même dialogique. L'autrice présente l'opinion des masculinistes pour ensuite argumenter contre celle-ci et pour l'affaiblir.

Dans un premier temps, elle répond aux masculinistes à partir d'une question : « Comment ça se fait que ? ». L'interrogation ici « ne vise pas tant à éclairer celui qui interroge qu'à acculer l'adversaire à des incompatibilités » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 214). Delvaux montre une contradiction : si les femmes avaient réellement un contrôle sur la société et détenaient le pouvoir, elles ne seraient pas constamment en danger. Le vocabulaire utilisé, du champ lexical de la violence physique (*violer, assassiner, harceler, disparaissent, mises en péril*), renforce aussi son point de vue.

Ensuite, Delvaux fait appel à l'argumentation par l'exemple en présentant plusieurs situations réelles afin de montrer que les femmes ne détiennent pas le pouvoir. Il est inconcevable pour elle que des individus ignorent ces faits dans leur argumentation. Son utilisation du verbe *halluciner* montre à quel point elle n'arrive pas à comprendre le point de vue des masculinistes alors que plusieurs exemples appuient son opinion.

Ainsi, alors qu'il appartient généralement au proposant, c'est-à-dire à celui qui demande des changements, de justifier son point de vue, Delvaux redonne plutôt la charge de la preuve à ses opposants, à qui revient donc la responsabilité de se justifier à propos des violences faites aux femmes.

L'animatrice demande ensuite à Delvaux si le pouvoir est exclusivement masculin, ce à quoi elle répond :

Exemple 27

Delvaux : Non, je pense que le pouvoir circule et il y a des, il y a du pouvoir.

Turcotte : Il y a des avancées très sérieuses.

Delvaux : Mais j'ai pas envie qu'on se replie la dessus. J'ai pas envie qu'on se repose.

L'intervention de Dany Turcotte, suivie de la réponse de Delvaux, laisse voir une concession de la part de l'autrice. Les particularités de la structure concessive – qui suit le schéma « certes X, mais Y (donc Y) » – peuvent offrir certains avantages en discours, autrement impossibles : elle permet à un locuteur d'amoindrir par anticipation la valeur d'un argument avant même que celui-ci soit émis par un opposant (voir notamment Ducrot *et al.*, 1980 ; Moeschler et de Spengler, 1982 ; Morel, 1996 ; Vincent et Heisler, 1999). En ne contredisant pas l'affirmation de Turcotte, Delvaux admet qu'il y a eu des avancées par rapport à la place des diverses minorités dans les cercles de pouvoir (l'énoncé concédé). Elle ajoute plutôt une précision à celle-ci à partir du marqueur de concession *mais*. L'élément qui suit un marqueur de concession (le contre-argument) est, par définition, considéré plus important par le locuteur ou la locutrice et permet d'inférer une conclusion (Morel, 1996 : 16). Delvaux croit donc que, même s'il y a des avancées, les revendications féministes sont encore pertinentes et nécessaires. Pour appuyer sa pensée, elle donne deux exemples – la ligue du LOL (exemple 28) et les

journalistes sportives (exemple 29) – qui illustrent que la place des femmes n’est toujours pas acceptée dans certains milieux.

Exemple 28

Alors l’affaire de la ligue du LOL, c’est un groupe de de journalistes, de rédacteurs en chef bon de différents médias en France qui, il y a une dizaine d’années, avaient fondés un groupe Facebook privé. Eh, et dans ce groupe Facebook, ben ils intimidaient, ils humiliaient des jeunes femmes qui étaient en train de devenir journalistes. C’est au début de Twitter donc on se servait aussi de, des réseaux sociaux pour eh, même menacer ces femmes-là, se moquer vraiment d’elles. [...] Et c’était pas juste misogyne. C’était raciste, c’était homophobe, on y allait vraiment coast to coast.

Exemple 29

Pis ça l’a été montré aussi pour les journalistes sportives en particulier, non? Ça, ça l’a été, on a vraiment fait la preuve qu’elles étaient fortement attaquées.

Ici, Delvaux cherche à montrer concrètement que la présence des femmes continue de déranger dans certains milieux et donc que le féminisme est encore pertinent, ce qui l’a poussée à écrire *Le boys club*. Dans l’exemple 28, on observe, au moyen du vocabulaire employé (*intimider, humilier, menacer, moquer, misogyne, raciste, homophobe*), la difficulté que peuvent avoir les femmes à s’intégrer dans un milieu typiquement masculin. À propos de l’argumentation par l’exemple, Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988) affirment que « l’exemple invoqué devra, pour être pris comme tel, jouir du statut de fait, au moins provisoirement ; le grand avantage de son utilisation est de porter l’attention sur ce statut » (p. 475), ce que fait explicitement Delvaux dans l’exemple 29 en précisant qu’il s’agit d’un fait prouvé par d’autres recherches. De plus, l’affaire de la ligue du LOL a été largement couverte dans les médias, ce qui rend son existence difficile à nier pour des opposants.

5.2.3 L'histoire des boys clubs

Par la suite, l'intervieweur demande à Delvaux d'expliquer la naissance des boys clubs. Il s'agit pour l'autrice d'expliquer à son auditoire d'où viennent les boys clubs, ce en quoi ils consistaient à leurs débuts et ce que leur existence suggère à propos des relations hommes-femmes de l'époque.

Exemple 30

Je me suis intéressée à, à la grosse période du boys club qui était à la fin du XIXe siècle en Angleterre, y'en avait vraiment beaucoup. On parle de plus de 200 boys clubs. Donc, des clubs privés. [...] Hein, je dis boys club parce que c'est un raccourci, mais c'est le club privé.

Exemple 31

Bon, faut se rappeler qu'à l'époque victorienne, euh, les femmes on les appelle des anges au foyer. Elles ont un certain pouvoir, mais le, le pouvoir est tout relatif là, mais à l'intérieur de l'espace domestique. [...] Elles sont, sur le marché du travail, par ailleurs. Pis on est juste avant les suffragettes, donc ça c'est la période dans laquelle on se trouve. Et, euh, bon. Celles qui se sont penchées sur la question, vont dire que, par angoisse, les hommes, euh, ne pouvant pas exercer le, un pouvoir total à l'intérieur de la maison ben, se sont tournés et ont créés comme une autre maison et ça c'était le club privé. Mais c'était tellement important pour eux. [...] c'est assez intéressant parce que ce qui se trouve reproduit dans les clubs privés anglais, ben c'est ce qu'on reproche aux femmes. Faque on va être dans le, dans la rumeur, dans le placotage, dans un bruit, une circulation de la parole, alors qu'on va dire que les femmes sont dérangeantes, mais à l'intérieur du boys club, ça, ça va, tu sais, ça fonctionne.

Delvaux fait le portrait de la société de cette époque où fleurissaient les boys clubs en Angleterre. Elle met l'accent sur le rôle des femmes : gestion de l'espace domestique et engagement dans le milieu du travail. Autrement dit, leur place dans la société est grandissante, bien que le mouvement des suffragettes n'ait pas encore eu lieu. Delvaux affirme que c'est ce pouvoir grandissant des femmes qui a poussé les hommes à privilégier un endroit leur étant exclusif, les clubs privés. Notons qu'elle établit ce lien en se basant sur une autorité (« Celles qui se sont penchées sur la question »), c'est-à-dire d'autres chercheuses qui se sont intéressées à cet objet en particulier. L'argument d'autorité – qu'on appelle également argument fondé sur la modestie – « interdi[t] la

contradiction ou l’affichage d’une opinion personnelle » (Plantin, 2005 : 96). Ainsi, l’autrice ne reprend pas ce fait à son compte.

Cette partie de l’entrevue permet à Delvaux de montrer comment les boys clubs ont évolué pour mieux expliquer par la suite comment ils se retrouvent dans la société actuelle.

5.2.4 Les milieux masculins

La suite de l’entrevue se concentre sur différentes formes que revêt aujourd’hui le boys club. Dans l’exemple ci-dessous, l’animateur rappelle une situation qui s’est produite en politique :

Exemple 32

Lepage : Bon, la politique, c’est évidemment une affaire de boys club. On a vu quelque chose d’assez surréaliste pendant la campagne électorale. Quand les quatre chefs des parties étaient en train de discuter d’avortement entre hommes. Pendant le débat à TVA, pis Mme May était pas présente.

Delvaux : N’était pas présente. Oui.

Lepage : Ça, c’est quand même incroyable.

Delvaux : Ben, c’est, c’est, euh, le boys club dans son expression la plus, euh, la plus pure là, je pense, oui.

Turcotte : Qu’on parle encore d’avortement, aussi ça aucun sens.

Delvaux : Ben ça l’a pas de bon sens.

Lepage : Et de discuter de la disposition du corps des femmes entre hommes.

Delvaux : Complètement, ben ce qui se fait depuis tout le temps, en fait.

Lapointe : Mais qu’est-ce que vous connaissez à votre corps, vous?

Delvaux : Pas grand-chose, en fait.

Public : (Rires)

Lapointe : Dites-moi donc.

Delvaux : Ben depuis tout le temps on nous dit, on est hystériques, on est folles, on a du mal à comprendre les choses.

Ici, l’enjeu de l’avortement est apporté, dans un premier temps, par l’animateur, par Dany Turcotte et, à nouveau, par Pierre Lapointe. Delvaux affirme à ce sujet que cela est insensé. Cela va de pair avec le fait qu’elle considère son auditoire comme universel, elle s’adresse aux personnes qui adhèrent à la raison. Elle défend

l'avortement sans présenter d'arguments pour justifier sa prise de position et émet son opinion de façon implicite en la présentant comme le sens commun, qui est admis « par tout être raisonnable » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 132). De plus, elle convoque le discours de l'opposant avec une énumération, ce qui permet à nouveau de constater la polyphonie de son discours : « Ben depuis tout le temps on nous dit, on est hystériques, on est folles, on a du mal à comprendre les choses ». Ce discours rapporté apparaît de façon ironique après une question tout aussi ironique de Lapointe et des rires du public. Autrement dit, Delvaux rapporte des insultes qui sont souvent adressées aux féministes pour en montrer leur absurdité.

Par la suite, l'animateur évoque le monde des jeux vidéos et celui des réseaux sociaux, puisque Delvaux les aborde dans son essai comme des milieux masculins, voire comme des boys clubs.

Exemple 33

Y'a une femme américaine qui a travaillé sur la brotopia. Pis qui a étudié comment les fondateurs de, bon, twitter, euh, Tinder, bon tout ça là. Les, les apps, les réseaux sociaux de manière générale, Facebook, on se souvient bon, Zuckerberg. Ils viennent de ces fraternités, ils viennent de ces lieux qui étaient au départ des lieux de garçons. Ils ont bâti ces réseaux-là entre garçons et euh, dans le contexte de #moiaussi par exemple on a vu des femmes dénoncer des cas de harcèlement, d'agressions. C'est une culture de gars, c'est une culture de gars qui boivent, qui font la fête et qui vont pas. Et c'est pas grave là. Je, j'ai pas de jugement moral sur la fête et boire. Mais, c'est qu'on exclu les femmes parce que bon, ben si elles ont des enfants par exemple, elles peuvent pas fonctionner dans ce système-là, les horaires sont complètement désorganisés. Euh, on les exclu de mille et une façons. Et cette misogynie rampante. Parce que quand on dit faire la fête, boire, ben y'a des orgies, y'a... Et la, la place des femmes elle est d'emblée, une place dominée. Donc, c'est pas une place à laquelle elles veulent s'identifier. Donc, c'est très lourd, très compliqué. Et Silicon Valley ben est comme une extension des fraternités américaines, comme le congrès américain d'ailleurs.

Mentionnerons deux éléments à propos de cet exemple. D'abord, Delvaux fait à nouveau appel à des faits. Elle évoque les recherches d'une chercheuse américaine sur

le concept de *brotopia*¹¹. Cela permet d'augmenter la crédibilité de son discours en convoquant une experte sur cet enjeu précis tout en montrant que ce qu'elle présente est basé sur des recherches, qu'il ne s'agit pas d'opinions personnelles. Ensuite, elle explique pourquoi ces milieux – jeux vidéos et réseaux sociaux – sont des milieux masculins, difficiles à intégrer pour les femmes ; ils sont l'extension des fraternités universitaires où les femmes sont exclues d'emblée.

Finalement, toujours à la demande de l'animateur, Delvaux s'applique à expliquer comment les nombreux viols présentés dans les fictions télévisuelles sont le reflet des boys clubs. L'intervention de Lapointe, présentée plus haut dans l'exemple 1, teinte la réponse de l'autrice puisqu'il se demande si la représentation d'un viol à l'écran peut être considérée comme une dénonciation. La féministe donne des exemples en parallèle :

Exemple 34

Ben ça dépend, ça dépend comment. Je pense que dans certains cas, oui. Je me souviens que dans Unité 9, il y avait une scène de viol, qui pour moi était extrêmement bien filmée. On mettait l'accent sur le visage de la femme qui, qui était violée. On voyait comment les hommes se passaient la femme. Il y avait une vraie dénonciation. En tout cas, à mon avis, c'était pas du tout complaisant. Le problème, c'est que la plupart du temps, c'est complaisant et on se sert de ce ressort narratif au lieu d'investir, par exemple, la vie du personnage féminin. C'est comme si les femmes ne servaient à rien d'autre qu'à ça. Le viol est pas non plus forcément dans une télésérie ou un film, un événement qui veut dire quelque chose. Il est plutôt une fin de non-recevoir. Ça s'arrête là : elle s'est fait violée, bon. On a remarqué aussi que la création de la personnalité d'un personnage de femme. On va se servir du viol comme un raccourci. Elle a été violée. Et ça, ça explique tout. C'est comme si la, ben toute son identité c'était, c'était ça.

Exemple 35

Il y a des téléséries, par ailleurs, qui sont extrêmement bien faites, comme celle dont on a beaucoup parlé récemment, qui s'appelle *Unbelievable*¹² sur Netflix que je conseille vraiment. C'est comme un cours 101 sur les bonnes pratiques, les mauvaises pratiques.

¹¹ Il est probable qu'elle fasse référence à Emily Chang et à son ouvrage *Brotopia : Breaking Up the Boys' Club of Silicon Valley*.

¹² Cette série aborde la question du viol alors que des détectives enquêtent à savoir si une adolescente dit la vérité à propos de ce qui lui est arrivé.

C'est non seulement un suspens absolument enlevant, c'est du travail de détective, parce que c'est sûr, à partir d'un fait réel. Travail de détective femme qui est vraiment bon, à, à, à tomber par terre. Mais les rapports entre femmes, comment les personnages de femmes sont construits, comment c'est écrit, là c'est, c'est super, vraiment.

Dans l'exemple 34, elle précise ce qu'elle critique. Il ne s'agit pas de la mise en scène du viol en tant que telle, mais de la façon dont c'est fait, « la plupart du temps », qui cause problème. Le lexique employé pour décrire les séries problématiques est péjoratif : *complaisant, rien d'autre, non-recevoir, s'arrête là, raccourci*. À l'inverse, lorsque, dans l'exemple 35, elle nomme une série qui aborde la question d'une bonne façon, elle utilise un vocabulaire très positif : *suspens, enlevant, détective, tomber par terre, super*. Ce choix de vocabulaire crée une distinction nette entre ces deux types d'émission. Il suggère également une meilleure qualité du scénario lorsque les personnages sont davantage approfondis, ce qui est avantageux pour la personne qui regarde l'émission.

5.2.5 Les progrès du féminisme

En dernier lieu, l'animateur demande à Delvaux si, deux ans après le mouvement #moiaussi, il est possible d'en mesurer les effets sur les boys clubs. Cette question permet à l'autrice d'aborder un point de désaccord entre les féministes et les antiféministes, c'est-à-dire la pertinence du féminisme aujourd'hui.

Exemple 36

Je sais pas si on peut le mesurer mais j'ose espérer que maintenant on se garde une petite gêne. Quand on parle des femmes, quand on s'adresse aux femmes, quand on, bon. Qu'on est un peu plus conscients du fait qu'il faut compter combien de femmes il y a autour de la table. Moi je suis optimiste, mais je ne suis pas non plus naïve. Je pense pas que les choses changent du jour au lendemain. Je pense que c'est choses-là changent très lentement, qu'il y a des ressacs, que des fois ça s'arrête. Pis il faut recommencer. Si y'a quelque chose que les féministes savent faire dans la vie, c'est répéter. On répète, on compte, on répète, on compte encore, on rerépète. Et je considère que je vais faire ça jusqu'à ma mort.

Selon elle, la société est plus attentive aux enjeux soulevés lors du mouvement #moiaussi. D'ailleurs, son essai a été écrit dans le but d'ouvrir les yeux de la société sur l'omniprésence des boys clubs, souvent invisibles.

Delvaux utilise une concession pour exprimer sa vision du futur pour les femmes (« optimiste, mais pas naïve »). Selon Usito, l'optimisme se définit comme la « [c]onfiance dans l'issue, le dénouement favorable d'une situation inquiétante, embarrassante » alors que la naïveté est un « [c]aractère ingénu, confiance, crédulité (excessive) ». La notion de confiance est présente dans les deux définitions. D'un côté, elle est positive et de l'autre elle est péjorative puisqu'excessive. Delvaux a donc une confiance mesurée en l'avenir des femmes dans la société. Avec cette concession, l'autrice reconnaît les avancées des droits des femmes et, en même temps, insiste sur le travail qu'il reste à faire et sur la fragilité des acquis. Cette fragilité des acquis féministes justifie, entre autres choses, la continuité du mouvement et sa pertinence. Elle met d'autant plus d'accent sur cet élément par sa répétition : « on répète, on compte, on répète, on rerépète ».

5.3 Bilan

L'objectif de ce chapitre était d'analyser le discours de Martine Delvaux à l'émission *Tout le monde en parle* à propos de son essai *Le boys club* afin d'illustrer les différents mécanismes linguistiques, argumentatifs et discursifs constitutifs de son discours.

Tout au long de l'échange sur le plateau, la visée argumentative de Delvaux est de montrer la pertinence que continue d'avoir le féminisme aujourd'hui. Pour y arriver,

Delvaux fait appel à la fois au logos, à l'ethos, au pathos, c'est-à-dire aux trois pôles qui permettent une argumentation efficace, comme l'affirmait Aristote.

Le logos, qui fait référence « aux stratégies discursives en tant que telles » (Amossy, 2000), est omniprésent dans le discours de Delvaux. Cette dernière utilise diverses stratégies pour renforcer son discours contre d'éventuelles critiques de la part de ses opposants, critiques qu'elle peut anticiper puisqu'elle les a entendues à plusieurs reprises auparavant. Elle insère donc les contre-arguments à même son discours par le discours rapporté et ajuste constamment ses propos afin de s'assurer d'être bien comprise et de maintenir l'attention sur le sujet même du féminisme. Les diverses concessions qui ponctuent le discours de Delvaux en sont un autre exemple. Cela lui permet de reconnaître les nombreuses avancées concernant la place des femmes dans la société tout en réitérant le besoin de continuer cette bataille. Elle montre ainsi que ces deux affirmations peuvent être vraies en même temps. De plus, l'autrice fait fréquemment appel à des faits et à des exemples afin d'appuyer ses propos, ce qui donne de la crédibilité et de la force à son discours puisqu'il est difficile de s'opposer à ce type d'argumentation.

Delvaux s'applique également à présenter une image de soi crédible et chaleureuse pour que l'auditoire soit susceptible de se laisser convaincre. Delvaux dit qu'elle est guidée par l'amour et le respect, mais elle le dépeint aussi dans sa façon d'être puisque, comme le dit Maingueneau (1995 : 57), « ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer ». En effet, elle parle avec humour, elle apporte diverses

nuances, elle est calme et de bonne humeur. Nous pouvons donc affirmer que l'image de la féministe qui ressort de l'entrevue est bienveillante.

Enfin, l'autrice convoque aussi le pathos pour marquer son auditoire jusque dans ses émotions. Par exemple, elle fait appel à l'indignation du public lorsqu'elle nomme les horreurs auxquels certaines femmes sont confrontées afin de rejeter la croyance selon laquelle les femmes sont au centre de la société. D'ailleurs, on voit bien dans ce passage comment la visée argumentative de Delvaux, qui est de défendre la pertinence du féminisme aujourd'hui, apparaît tout au long du discours. De plus, elle inclut tout le monde dans ses explications et dans la critique du boys club, puisqu'elle considère que la population gagnerait à le dénoncer davantage. Avec son utilisation du pronom *on* pour référer aux personnes souffrant de l'omniprésence des boys clubs – c'est-à-dire presque l'entièreté de la population – et en l'opposant au pronom *ils* pour référer aux membres du boys club, Delvaux crée un sentiment de solidarité chez son auditoire.

Dans le prochain chapitre, nous pourrons observer quels reproches sont adressés à Delvaux et aux féministes en général à la suite de son entrevue à *Tout le monde en parle*, quels moyens sont employés par les féministes pour y répondre et, ainsi, faire état des échanges et de la confrontation entre les deux camps.

Chapitre 6

Analyse

Dans ce chapitre, nous analyserons le deuxième corpus, c'est-à-dire les 103 commentaires recueillis sous la publication *Facebook* présentant l'entrevue de Martine Delvaux à *Tout le monde en parle*. L'objectif est de comprendre la réponse du public quant au sujet traité au cours de l'entrevue, le boys club et, plus largement, le féminisme. Nous avons constaté au chapitre précédent que Martine Delvaux aborde le sujet de façon nuancée en prenant soin de respecter son auditoire et de présenter une image positive des féministes tout en rappelant la pertinence du mouvement dans la société moderne. Il s'agit maintenant d'observer comment le public répond à ce discours.

Nous analyserons le corpus en deux temps. Nous aborderons d'abord les commentaires qui portent sur Delvaux même et sur ses propos à l'entrevue de *Tout le monde en parle*, que nous avons analysés au chapitre 5. Nous nous intéresserons ensuite aux commentaires dans lesquels Delvaux n'est pas évoquée, mais où les échanges entre les participants témoignent de l'opposition qui existe dans la société à propos du féminisme. Dans les trois fils de discussion étudiés, nous avons rencontré 29 discours féministes et 31 discours antiféministes, ce qui offre un échantillon similaire d'un côté comme de l'autre. Pour ce qui est des commentaires seuls, 27 sont des commentaires féministes et 6 sont antiféministes. Ainsi, il semble que le discours antiféministe apparaisse davantage en réaction à des commentaires antérieurs alors que le discours

féministe survient parfois uniquement pour approuver les propos de Delvaux. Les 10 derniers commentaires sont nuancés ou impossibles à classer.

6.1 Réactions envers Delvaux et son entrevue

6.1.1 Réactions positives

Plusieurs internautes partagent un commentaire positif à la suite de l'entrevue de Delvaux. Ces derniers soulignent soit l'intérêt porté aux propos de l'autrice (exemple 37) soit la pertinence de son travail (exemples 38 à 41).

Exemple 37

JB : Très *intéressante*, je vais ne procurer ce livre^{13 14}. (commentaire #97)

Les locuteurs qui appuient Delvaux pour la pertinence de son propos se manifestent de diverses façons. Alors que certains l'affirment explicitement (exemple 38), d'autres le font par un remerciement à l'autrice (exemple 39).

Exemple 38

JL : Très bonne et *pertinente* entrevue 🤔
Tout à fait en accord ici 🤔🤔❤️ (commentaire #115)

Exemple 39

AC : *Merci* d'avoir mis la lumière sur ce phénomène qu'est les boys clubs (commentaire #99)

On observe alors la reconnaissance de ces locuteurs envers Martine Delvaux. Non seulement ces internautes sont-ils d'accord avec les propos de l'autrice, mais ils

¹³ Tous les extraits provenant de notre corpus ont été reproduits tels quels. Nous n'avons donc pas corrigé les erreurs afin de représenter fidèlement les propos des internautes.

¹⁴ Pour assurer l'anonymat des internautes, nous citons seulement leurs initiales. Nous avons déduit le genre des individus à partir de leur nom affiché sur *Facebook*, bien que nous soyons consciente qu'il est impossible de vérifier l'identité véritable des utilisateurs et des utilisatrices du réseau social. Nous sommes également consciente qu'en procédant ainsi, nous courons le risque de mégenrer certaines personnes.

soulignent également la nécessité de son travail de conscientisation lorsqu'ils écrivent *merci* ou *bravo*.

Enfin, certains témoignent de la pertinence de l'entrevue en raison du travail qu'il reste à faire pour que la société se libère de l'emprise du boys club, comme on le voit dans les exemples suivants :

Exemple 40

JS : La réponse est oui! On progresse mais pas tant que ça... ajd ça se fait plus « par derrière »

Certains exemple dans cette entrevue m'on choqué! Je ne pensais pas qu'on en avait encore autant! L'exemple des journalistes et de leur forum privé... incroyable... pitoyable.... mais ça existe encore trop 😞 (commentaire #140)

Exemple 41

BL : Wow ! Juste lire plusieurs commentaires sur cette publication suffit pour démontrer la pertinence de l'entrevue de Mme Delvaux.

Il y a plusieurs hommes ici qui font manifestement partie du boys club (ou qui aimeraient en faire partie) et qui ont peur de perdre leurs privilèges. (commentaire #141)

Ces commentaires illustrent comment Delvaux a atteint son but argumentatif, c'est-à-dire de montrer la pertinence du féminisme en rendant visible la structure omniprésente qu'est le boys club. Dans l'exemple 40, la locutrice note, tout comme l'a fait l'autrice lors de l'entrevue, c'est-à-dire à partir d'une concession, que les progrès effectués ne sont pas suffisants pour justifier la fin du féminisme. Pour cette internaute, ce sont les exemples de Delvaux qui ont permis une prise de conscience de l'ampleur des répercussions du boys club sur la société. Cette prise de conscience de la locutrice s'observe dans son vocabulaire (*choqué, incroyable, pitoyable*) et dans son utilisation répétée des points d'exclamation et des points de suspension qui traduisent sa stupéfaction vis-à-vis cette réalité. Le locuteur de l'exemple 41, quant à lui, justifie la pertinence du discours de Delvaux par les différents commentaires qu'il a lus à la suite de la publication. Ce dernier émet un acte de condamnation à l'endroit des hommes qui

critiquent le féminisme en affirmant qu'ils ont « peur de perdre leurs privilèges ». L'interjection *wow* suivie du point d'exclamation, en début de commentaire, constitue un facteur aggravant au sens de Vincent *et al.* (2008). Alors que cette interjection marque habituellement « la surprise, l'admiration, l'émerveillement » (Usito), elle est plutôt utilisée avec ironie dans ce contexte, pour marquer un découragement de la situation.

6.1.2 Réactions négatives

En parallèle, des internautes critiquent négativement le passage de Delvaux à *Tout le monde en parle*. Trois moyens de manifester leur désaccord s'observent dans notre corpus : la condamnation du faire, la condamnation de l'être et l'attaque du télédiffuseur.

Exemple 42

NB : Ce sont des propos SEXISTES et RACISTES . (commentaire #185)

Exemple 43

DM1 : Ns n'avons pas besoin de ce genre de féminisme haineux et réducteur. Il n'y a pas eu de vrai débat à TLMP. Madame Delvaux n'a pas été vraiment challengée. Personne ose se mouiller. Un « Girls Club » c'est aussi toxique qu'un « Boys Club ». Mais des fois, ça fait du bien de se retrouver entre nous. L'opinion a été exprimée haut et fort. C'est parfait. Mais ça m'attriste de constater qu'il y a des femmes qui pensent encore comme ça. Je pense à mes fils, petit fils, mes filles et petites filles et je n'ai pas l'impression que la communication homme/femme s'en va ds la bonne direction avec des propos de ce genre comme trame de fonds. (commentaire #14)

Exemple 44

MP : Mon Dieu madame il faut en revenir on est aujourd'hui à l'ère de l'égalité ,ce débat de boys club en est un des années 70 passons à autre chose,Il y a des milliers de sujets sur lesquels où hommes et femmes peuvent partager de façon égalitaire on est en 2019 merci de le comprendre, à bas le féminisme des années 1970. (commentaire #74)

À travers ces trois exemples, on voit que les internautes s'opposent au dire de Delvaux et, plus largement, à ses opinions. Le féminisme défendu par Delvaux est perçu comme

problématique, ce qu'on observe par les différentes qualifications péjoratives qui lui sont attribuées : *sexiste, raciste, haineux, réducteur, des années 1970*.

La locutrice de l'exemple 43 réfère aux propos de Delvaux ainsi : des pensées « comme ça » et « des propos de ce genre ». Elle établit des catégories généralisantes qui rabaissent les propos de Delvaux en effaçant complètement les enjeux sociaux abordés par l'autrice, ainsi présentés comme peu importants. En n'explicitant pas quels propos l'ont dérangée, l'internaute permet à chaque personne de faire entrer ce qu'elle veut dans ces catégories de propos jugés problématiques ce qui suscite plusieurs réactions, comme nous le verrons plus loin (sections 6.2.2 et 6.2.5). Notons que cette locutrice ne nie pas la toxicité du boys club, ce que défend Delvaux dans son essai et lors de l'entrevue. Cependant, elle considère qu'un « girls club » serait tout aussi nocif. Cette affirmation tend à illustrer une mécompréhension du concept de boys club, ce qui s'observe à plusieurs reprises dans notre corpus. Rappelons que les boys clubs sont dénoncés par Delvaux parce qu'ils bénéficient d'un grand pouvoir sur la société et qu'ils possèdent de nombreux privilèges. Or, la comparaison entre un girls club et un boys club contribue à l'invisibilisation des discriminations spécifiques que vivent les femmes, une rhétorique fréquemment utilisée par les antiféministes. Théoret (2015) affirme que « [l]es revendications des femmes sont qualifiées d'injustes [par les masculinistes] devant le *statu quo* » (n. p.) parce que « tous les êtres humains souffrent ou sont souffrants », que « des hommes [souffrent] de leur condition actuelle » ou encore qu'« [il serait] admis par une majorité de la population que les femmes sont aussi violentes que les hommes ».

Le locuteur de l'exemple 44 considère que le féminisme s'entête à traiter d'enjeux devenus obsolètes. Ainsi, il aurait eu son utilité dans le passé, mais serait maintenant révolu, ce qui est complètement à l'opposé du message de Delvaux. Le début de la première phrase rend compte d'une indignation de la part de l'internaute avec l'interjection *Mon Dieu* et l'utilisation du verbe *falloir*, qui exprime une nécessité, une obligation. Deux éléments tendent à aggraver la tension du message : le remerciement ironique, perçu comme tel par d'autres internautes (qui réutiliseront la formule *merci de comprendre*), et l'interjection complexe *à bas*, qui représente « un cri d'hostilité envers qqn ou qqch » (Usito).

Le corpus contient également des condamnations de l'être visant Delvaux, comme on le voit au début de l'exemple suivant :

Exemple 45

DC : Je vais t'Expliquer pourquoi, parce que madame Delvaux en tant que bonne sexiste (ie féministe) prend l'exemple des boys club de personne hyper privilégié et généralise à toutes les hommes, alors que les privilèges des hommes, ça ressemble aussi à ça <https://www.youtube.com/watch?v=OINXLMjSHpk&t=118s>¹⁵... Je l'ai entendu dire à la radio qu'elle était surpris que la pénétration était encore le centre d'un rapport sexuel. Il y a juste une idéologue totalement déconnectée qui peut une pareille chose, on est le produit d'une longue évolution et c'est comme ça qu'on se reproduit, c'est comme ça aussi que la très grande majorité des vertébrés se reproduisent, et elle croit du haut de son idéologie qu'il devrait en être autrement (commentaire #161)

Ici, Delvaux est présentée comme une femme sexiste. La parenthèse généralise ensuite cette condamnation à tous les individus féministes, que le locuteur propose comme synonyme de *sexiste*. De plus, l'adresse *madame*, en raison du ton du message, peut être perçue comme une marque de politesse détournée parce que condescendante

¹⁵ Le lien mène à un vidéo qui présente « 30 privilèges masculins ». Il s'agit en fait de 30 situations où les hommes peuvent être désavantagés par rapport aux femmes. Par exemple, ce serait eux qui paient, le plus souvent, le repas d'un premier rendez-vous.

(Fracchiolla, 2008), ce qui ajoute à la violence du discours. Le concept de boys club est ensuite mal reformulé par rapport à la définition que donne Delvaux. Le locuteur estime que Delvaux généralise à tous les hommes en donnant seulement des exemples de boys clubs très privilégiés. Or, par définition, un boys club se constitue justement des hommes les plus privilégiés. C'est pourquoi l'autrice explique, lors de l'entrevue, que nombreux sont les individus victimes de ce système, dont les hommes peuvent aussi faire partie. Ainsi, le désaccord du locuteur par rapport aux propos de Delvaux repose sur une mécompréhension du concept puisque l'autrice croit elle aussi que les hommes souffrent d'une société dirigée par les boys clubs. Enfin, le locuteur se sert d'un exemple, sorti de son contexte, pour affirmer que l'« idéologie » de Delvaux est « déconnectée », ce qui n'est pas sans rappeler l'insulte-diagnostic abordée par Rosier (2017).

Dans l'exemple suivant, on retrouve à la fois une condamnation du faire (« long radotage misandre ») et une condamnation de l'être (« pleurnicharde jalouse du succès des hommes ») :

Exemple 46

TS : la seul pertinence de sont long radotage de misandre n'a prouver qu'elle est une pleurnicharde jalouse du succès des hommes . Rien ne l'empêche de fonder sa propre empire commerciale . (commentaire #142)

La locutrice se sert des propos de Delvaux, qu'elle désapprouve, pour attaquer l'individu même par la suite. Ces condamnations d'autrui s'actualisent par la reconduction des stéréotypes de la femme bavarde et de la femme jalouse. Cette même locutrice publie également le commentaire suivant :

Exemple 47

TS : Tu déjà vus un homme qui avait le droit de s'exprimer dans les média ? bien j'ai raison , à place d'écrire un livre pour ce plaindre que c'est toujours la fautes des méchant hommes blanc et peut-être de faire un projet plus utile serais mieux . tes vraiment étroit d'esprits pour pas venir a cette conclusion .(commentaire #144)

Dans ces deux commentaires, on observe un argument fréquemment mobilisé par les masculinistes qui fait reposer la responsabilité du problème sur les épaules des femmes. En effet, la locutrice propose à Delvaux de créer un « empire commercia[1] » plutôt que de se plaindre. Autrement dit, on suggère à l'autrice de prendre action, comme si c'était une mince affaire, plutôt que de continuer de parler de féminisme ou d'écrire un livre sur le sujet – ses recherches et ses écrits n'étant alors pas considérés comme de véritables actions. Dans l'exemple 47, on retrouve également l'idée, aussi véhiculée par les masculinistes, que « les hommes ne peuvent plus rien dire ». Finalement, une condamnation de l'être est adressée à un autre internaute (« tes vraiment étroit d'esprits »), élément que nous analyserons plus loin.

Certains locuteurs critiquent les propos de Delvaux à travers le poste télévisuel diffusant l'émission, comme on le voit dans les deux exemples suivants :

Exemple 48

JND : Messieurs pourquoi se stresser avec Radio-casse couilles venez vous d'étendre à STUDIO G (commentaire #1)

Exemple 49

EM : il ne faut pas oublier que vous regardez Radio-Canada. 😊 (commentaire #75)

Radio-Canada est dépeint comme un télédiffuseur où tous les invités partagent la même ligne de pensée sans jamais être remis en question. Les propos de Delvaux, faisant partie de cette ligne de pensée « de gauche » – ce qui ne surprend pas ces deux locuteurs –, sont considérés lourds et stressants. La binette, qui représente un visage

faisant un clin d'œil, traduit ici une complicité avec un autre internaute, qui semblent partager la même opinion à propos du mouvement féministe.

Bref, pour les locuteurs et locutrices qui critiquent Delvaux ou ses propos, le discours de l'autrice lors de l'entrevue n'a pas eu d'effets sur leur perception du féminisme. Il semble qu'aucun argument, fait ou statistique ne pourraient faire vaciller leur point de vue, comme s'ils n'étaient pas disposés à changer d'avis. Angenot (2008) parle alors, dans un dialogue de sourds, « d'imperméabilité persuasive » (p. 21). Ainsi, la visée argumentative, qui était de montrer la pertinence du féminisme et des répercussions négatives du boys club sur la société, n'est pas atteinte pour ces individus.

6.2 Un sujet qui divise les participants à la discussion

Alors que les commentaires cités plus haut critiquaient directement Delvaux ou ses propos, ils ouvrent également la discussion et entraînent des réactions entre les internautes. Les participants et les participantes à l'échange prennent alors une posture féministe ou antiféministe et cette confrontation peut mener à la violence verbale. Nous avons structuré cette partie de l'analyse à partir de phénomènes récurrents observés dans notre corpus.

6.2.1 Argumentation

Nous relevons, dans un premier temps, le contenu argumentatif des échanges. L'opposition entre les internautes, qui émettent parfois des opinions qui paraissent incompatibles, entraîne une confrontation qui peut, à son tour, mener à la violence verbale.

6.2.1.1 Perception de la réalité

Certains internautes argumentent quant à la pertinence ou non du féminisme en évoquant la réalité comme preuve que ce mouvement a sa place ou non dans la société. Bien que d'un côté comme de l'autre, on se base sur la réalité pour justifier son point de vue, cette dernière n'est pas interprétée de la même façon, ce qui crée des tensions entre les locuteurs, comme on le voit dans l'échange suivant :

Exemple 50

VLV : merci de comprendre qu'en 2019 c'est toujours un débat, pour les raisons dont elle a fait mention justement lors de l'entrevue. 😊 (commentaire #76)

MP : un débat qui n'a plus sa raison d'être et qui divise plus qu'autre chose. (commentaire #77)

JL : ce débat a encore sa raison d'être....même si nous sommes en 2019 (commentaire #78)

MP : si on veut continuer de bitcher les uns les autres peut-être, Il faut être aveugle ou de mauvaise foi pour ne pas reconnaître que l'égalité existent pratiquement partout à part d'anecdotiques exemples. Mais peut-être que ça fait l'affaire des mouvements féministes de laisser croire à des inégalités car cela justifie l'existence de ce mouvement désuet. (commentaire #79)

VLV : je ne sais sincèrement pas où vous voyez de la bitcherie. Vous faites preuve de mauvaise foi en mentionnant que ce n'est qu'anecdotique lorsqu'il y a des situations d'inégalité. Franchement. C'est peut être simplement parce que vous n'en êtes pas victime vous-même, mais il ne faut pas nier qu'il y en a. Le féminisme prône le respect et l'égalité et ces deux concepts ne seront jamais désuets. (commentaire #81)

ML : si ce combat divise c'est qu'il a sa raison d'être. (commentaire #84)

Pour les uns (MP et ML), les débats entourant le féminisme sont désuets alors que pour les autres (VLV et JL), ils sont toujours pertinents aujourd'hui. Les deux camps sont d'accord pour dire que c'est un enjeu qui divise la société, mais n'en tirent pas les mêmes conclusions, ce qui contribue à la montée en tension. En effet, pour MP, le combat n'a pas de raison d'être *parce qu'*il divise alors que pour JL, le combat divise *donc* il a raison d'être. Ce dernier internaute s'oppose au dire de son adversaire en réutilisant les mêmes énoncés et en inférant une nouvelle conclusion, ce que fait également VLV avec les propos de MP. Les internautes recourent finalement à la

condamnation d'autrui pour tenter de revaloriser leur point de vue, en affirmant que l'adversaire fait preuve de mauvaise foi. Autrement dit, on accuse l'interlocuteur ou l'interlocutrice de faire volontairement une mauvaise lecture de la réalité. D'un côté, cela signifie de ne pas voir les inégalités et, de l'autre, de voir des inégalités qui n'existent pas. Notons que des facteurs aggravants au cours de cet échange accentuent la montée en tension. C'est le cas du remerciement ironique de VLV et de la binette qui lève les yeux au ciel dans le premier commentaire de l'échange.

Pour la locutrice suivante, nier les inégalités sociales est synonyme d'ignorance :

Exemple 51

AC : vous faites vraiment preuve d'ignorance... c'est ce qu'on appelle "mansplaining"... quand au MOINS les salaires des hommes et des femmes au Québec seront égaux dans le secteur privé, là on pourra COMMENCER à parler d'égalité. Sinon, notre société a besoin de femmes et d'hommes qui parlent du manque d'égalité si on veut un jour y arriver... (commentaire #90)

La locutrice accuse son opposant de faire preuve d'ignorance, ce qu'elle appelle du *mansplaining*¹⁶, puisque celui-ci considère l'égalité déjà atteinte. Elle a ensuite recours à un argument similaire à un de ceux présentés par Delvaux lors de son entrevue. Ici, l'internaute met une condition minimale qui est, selon elle, nécessaire pour affirmer que l'égalité est déjà présente dans la société : l'égalité des salaires dans les secteurs privés. Puisque les faits montrent que cela n'est pas le cas, la locutrice soutient l'importance de continuer d'avoir des discussions féministes et croit donc que le mouvement continue d'être pertinent. La montée en tension s'observe dans ce

¹⁶ Il s'agit d'un « mot-valise composé des termes "man" (homme) et "explaining" (qui explique). On peut le traduire par "mecspliation". Un "mecspliqueur", c'est un homme qui est convaincu de mieux connaître un sujet qu'une femme, alors que le sujet la concerne, elle. [...] Le "mecspliqueur" a souvent très peu de connaissances du sujet, et une confiance exagérée. Et de la condescendance » (Lamalice, 2017 : en ligne).

commentaire à partir de plusieurs facteurs aggravants tels que les points de suspension, qui sous-entendent un non-dit, et le mot en majuscule, qui constitue un intensificateur.

6.2.1.2 Rejet de la responsabilité sur les femmes

Plusieurs internautes défendant une opinion antiféministe justifient leur lecture de la situation selon laquelle la société est juste en tenant les femmes responsables des inégalités. Il ne s'agirait donc pas d'injustices, mais d'une conséquence de cette situation.

Exemple 52

SM : Arrêter de revendiquer votre place, prenez la! (commentaire #11)

À partir de cette injonction adressée aux féministes et, plus largement aux femmes, SM affirme que c'est de leur faute si elles n'occupent pas la place qu'elles voudraient dans la société. Les verbes de l'impératif (*arrête[z]* et *prenez*) jumelés au point d'exclamation traduisent l'exaspération du locuteur, qui condamne les revendications féministes.

On observe ce même type d'argument lorsqu'une locutrice prend l'exemple du peu de femmes présentes à la tête des grandes compagnies :

Exemple 53

AR : il n'y a que 5% de femmes PDGs au Canada... les faits ne sont pas du tout d'accord avec vous. Je vous confirme Mr. Que le boys club est toujours très en forme. (commentaire #85)

MP : Il faut leur laisser le temps de sortir des facultés universitaires et de prendre un peu d'expérience personne ne devient PDG à 25 ans. À voir le nombre de femmes dans toutes les facultés universitaires comparativement aux hommes il est évident que ça va rapidement changer par la force des choses. (commentaire #86)

DC : il y a pas uniquement l'âge des femmes sur le marché du travail, peu de femmes sont intéressées parce genre de poste qui demandent une grande disponibilité (commentaire #89)

AR : en fait, c'est faut. On estime que nous sommes à 208 ans d'atteindre la parité (commentaire #91)

Alors que AR fait appel à des faits pour montrer que les boys clubs sont encore omniprésents et, donc, que les propos de Delvaux ne sont pas désuets, deux opposants tentent d'expliquer les chiffres. MP estime que ce faible pourcentage changera étant donné que les femmes ont maintenant accès aux études supérieures. Le vocabulaire laisse croire qu'aucune action n'est requise pour que ces changements s'effectuent : *laisser le temps, il est évident, par la force des choses*. Ainsi, le locuteur n'a pas de doute que seule la patience est nécessaire. DC renchérit sur les propos du premier opposant. Il explique l'importante marge entre les hommes et les femmes haut placés par le manque d'intérêt des femmes pour ces postes. La locutrice répond ensuite à partir d'un acte de dénégation. Selon une recherche, dont elle laisse un hyperlien à consulter, la parité, dans le monde de la science, se produira dans 280 ans¹⁷. Elle s'oppose donc au dire de son interlocuteur : cette parité n'arrivera pas rapidement.

Cette explication fondée sur la non-volonté des femmes à occuper des emplois influents est typique de l'argumentation des masculinistes. Elle permet à la fois de nier les inégalités sociales et de rejeter l'entière responsabilité de l'absence des femmes au pouvoir sur les femmes elles-mêmes, ce que Jobin (2015) explique :

Encore aujourd'hui, les femmes se retrouvent toujours en minorité dans les instances représentatives du gouvernement ou à la tête des grandes entreprises; elles sont encore plus nombreuses à occuper des emplois précaires et moins bien payés et elles continuent d'assumer la majorité des tâches domestiques et parentales. Une telle situation ne peut s'expliquer que par la persistance de contraintes sociales. Des masculinistes continuent pourtant d'affirmer que les femmes sont dans cette situation parce qu'elles en ont fait le choix (p. 151).

¹⁷ La locutrice s'autocorrige dans un second commentaire.

Pour d'autres, la responsabilité des femmes dans les inégalités tient du fait qu'elles se victimisent plutôt que de prendre action.

Exemple 54

TS : C'est toi que qui se plain . Tu crois que tes une victime , mais tu continu à te pleurer sur ton sort , blâmer les hommes pour tout tes problèmes personnel , à la place de faire des efforts pour amélioré ta vie . les femme vont devoir commencer à se prendre en main et apprendre a devenir responsable de leur propre personne au lieux de d'inventé des barrière imaginaire . (commentaire #147)

Alors que la locutrice insulte dans un premier temps son interlocutrice, elle généralise ensuite à toutes les femmes. La locutrice explique l'absence des femmes dans certaines sphères de la société par leur manque d'efforts et par leur incapacité à se prendre en main. Une plus grande volonté de leur part contribuerait donc à résoudre le problème qu'elles déplorent.

Bref, ces différents locuteurs et locutrices ne se disent pas ouvertement contre l'idée que les femmes prennent plus de place dans la société, mais ne voient pas la nécessité d'un mouvement pour défendre cet enjeu puisqu'ils cherchent des explications du côté des femmes.

6.2.1.3 L'homme féministe attaqué

Un autre élément qui apparait dans le corpus est la façon dont les hommes défendant le féminisme sont attaqués. Le locuteur suivant affirme que ce qu'il observe dans la discussion le fait rire.

Exemple 55

DC : ce qui me fait rire, c'est de voir le mépris de certaines femmes, mais aussi d'homme quand les hommes parlent, dénoncent justement les dérives féministes ou les problèmes des hommes, on voit ici tout la considération que certains portent aux hommes (commentaire #162)

Cette moquerie, facteur aggravant, est suivie d'une gradation. Il constate d'abord « le mépris de certaines femmes » envers la parole des hommes et de leurs problèmes avant de souligner la gravité de l'énoncé qui suit avec la locution *mais aussi* : des « hommes » méprisent la parole d'autres hommes et de leurs problèmes. Autrement dit, le locuteur ne comprend pas les revendications des femmes féministes, mais il comprend encore moins les hommes qui les appuient, ce qu'il trouve ridicule. On prête également aux hommes féministes des intentions cachées :

Exemple 56


MG : il y a aussi plusieurs hommes qui semblent croire que les Fémi-Nazies sont à la veille de prendre le contrôle et qui veulent s'assurer d'être du bon bord quand elle vont prendre le pouvoir. (commentaire #156)

Ici, l'appui au mouvement féministe par des hommes est présenté comme une trahison calculée. En effet, on constate que le locuteur utilise un lexique relié à la guerre : *Fémi-Nazies, contrôle, bon bord, pouvoir*. Il se représente le mouvement féministe comme un groupe à la recherche du pouvoir et dont il faudrait être dans les bonnes grâces, seule raison pour laquelle certains hommes appuieraient le mouvement. Ce serait donc une peur, une faiblesse qui expliquerait cet appui. Ce type d'affirmation se rapproche du discours complotiste, que Morin et Mésangeau (2022 : en ligne) expliquent¹⁸ ainsi : « Les logiques complotistes portent sur l'idée que l'histoire et ses événements marquants sont le fait d'un petit groupe qui complotte en secret pour le contrôle de la société et de ses populations (Boltanski, 2012) ».

¹⁸ Morin et Mésangeau (2022) abordent précisément le discours complotiste des antiféministes.

Une condamnation de l'être permet à un autre internaute de critiquer un homme féministe :

Exemple 57

LD : tiens un homme féministe rose bonbon  (commentaire #31)

Selon le dictionnaire Usito, un *homme rose* est un « homme doux, compréhensif, qui exprime ses émotions et partage les tâches ménagères », expression qui peut être employée de façon péjorative puisque ce sont des stéréotypes associés aux femmes. Le message est accompagné d'une binette représentant un homme qui se cache le visage, embarrassé, découragé.

Les internautes qui ridiculisent les hommes féministes semblent percevoir la situation comme une confrontation entre les hommes et les femmes où il faudrait se serrer les coudes pour l'emporter. Pourtant, Delvaux a bien précisé que toute la société souffre de l'omniprésence des boys clubs.

6.2.2 Contrôle de l'orientation thématique

Le contrôle de l'orientation thématique est un moyen utilisé par plusieurs internautes – féministes et antiféministes – pour décrédibiliser les propos de leurs interlocuteurs ou de leurs interlocutrices. Pour Vincent *et al.* (2008), le contrôle de l'orientation thématique permet de se placer en position dominante « en imposant une forme d'embargo sur certains sujets, en réinterprétant les propos d'autrui de façon abusive ou en détournant des propos de leur sens originel » (p. 91). De la violence naît de cette stratégie puisque, comme le suggère Moïse (2006), celle-ci s'observe entre autres par le rapport de domination qui s'installe entre deux locuteurs ou locutrices.

Exemple 58

DC : je vais vous dire ce qui nuit à la communication entre les sexes, c'est faire croire qu'un sexe est une victime innocente et totalement irresponsable de tout et que l'autre sexe est un abuseur en puissance responsable de tout ce qui va mal sur la terre. Et le pire dans tout ça, c'est que le féminisme infantilise la femme, Le gouvernement doit la défendre, on doit lui offrir de l'aide et des programmes spéciaux pour qu'elle aille dans des milieux d'hommes, elle n'a jamais un brin de responsabilité dans ce qui lui arrive, elle est jamais violente. (commentaire #35)

La violence de ce commentaire s'observe d'abord dans le contrôle de l'orientation thématique des propos d'autrui (ici, des féministes) fait par le locuteur. Les enjeux évoqués par Martine Delvaux lors de son entrevue et par les féministes dans le fil de discussion ne placent pas les femmes comme seules victimes des boys clubs et n'accusent pas les hommes d'être responsables de tous les malheurs. Alors que les propos de Delvaux sont très nuancés lors de son entrevue, ce commentaire donne l'image d'un féminisme accusateur sans aucune nuance avec l'utilisation répétée de termes qui ne représentent pas la demi-mesure tels que *tout*, *totalement* et *jamais*. Les condamnations du faire et de l'être du commentaire ajoutent également à la violence : on accuse les féministes de considérer les femmes comme des enfants et on accuse les femmes d'être elles-mêmes responsables de leur malheur.

Sous le couvert de l'humour, le locuteur suivant contribue également à la montée en tension par le contrôle de l'orientation thématique.

Exemple 59

RL : Je croirai que les femmes veulent l'égalité et non la supériorité quand apprendrai qu'une femmea demandé à ses assurances automobiles de payer le même prix qu'un homme. 😊😂 (commentaire #19)

En affirmant « je croirai que [...] quand j'apprendrai que », le locuteur fait un lien simpliste entre les revendications féministes et le prix des assurances automobiles, ce qui constitue une caricature. Cette stratégie s'observe fréquemment dans le discours

antiféministe, comme l'affirme Descarries (2005) : « Plaisanteries, blagues et railleries sont souvent au rendez-vous pour traiter des revendications des féministes et éviter un dialogue raisonné et novateur avec elles » (p. 146). En effet, avec cette phrase, on comprend que le locuteur ne croit pas que les revendications sont honnêtes et il amène la conversation sur une thématique qui n'est pas reliée aux questions féministes. Ainsi, les personnes qui répondent à ce commentaire argumentent sur des enjeux qui s'éloignent du sujet abordé au départ, les boys clubs.

Un locuteur proféministe met en lumière un commentaire qui tient du contrôle de l'orientation thématique.

Exemple 60

TS : la seule pertinence de son long radotage de misandre n'a prouvé qu'elle est une pleurnicharde jalouse du succès des hommes . Rien ne l'empêche de fonder sa propre empire commerciale . (commentaire #142)

BL : Ben oui, on sait tous que quand une femme dénonce une injustice, elle pleurniche de jalousie, alors que quand un homme fait la même chose, il fait preuve d'une admirable clairvoyance ! 🙄 (commentaire #143)

Ici, BL utilise les propos de son interlocuteur pour leur redonner le sens initial. Il s'oppose ainsi à la réinterprétation dans laquelle le fait de dénoncer des injustices est considéré comme un « long radotage misandre ». Dénoncer une injustice est une action admirable qui ne saurait être perçue comme du pleurnichage. Ainsi, le locuteur tourne au ridicule la condamnation de l'être *pleurnicharde jalouse* faite à l'endroit de Delvaux. Autrement dit, il reprend les mots de TS pour « corriger » le détournement des propos de Delvaux. L'internaute féministe établit aussi un parallèle avec les réactions que peut avoir la société vis-à-vis des propos similaires à ceux critiqués, mais avancés par des hommes. Il aborde, implicitement, les doubles standards.

Finalement, le contrôle de l'orientation thématique s'observe dans notre corpus par le détournement des propos de l'adversaire, comme dans les exemples suivants :

Exemple 61

A : Tu fais tellement de fautes de français que je ne me donnerai même pas la peine de te lire (commentaire #149)

Exemple 62

SM : Je « pence » 😊😊😊😊👉👉👉👉 (commentaire #154)

Exemple 63

VB : Sinon c'était comment la relation avec votre mère?... (commentaire #150)

Dans les exemples 61 et 62, les internautes soulignent les fautes d'orthographe fréquentes d'une interlocutrice antiféministe. On reprend cette dernière sur la forme du dit dans le but de discréditer le contenu de son dire, ce qui constitue une « censure qui vise à exclure des échanges les locuteurs défaillants » (Meunier et Rosier, 2019 : 111). De ce fait, les locutrices qui insistent sur les erreurs se placent en position dominante vis-à-vis leur adversaire. Comme l'individu fait plusieurs erreurs, on considère ses opinions non valables. Dans l'exemple 62, cela est fait de façon implicite alors que l'erreur est mise entre guillemets et suivie de nombreuses binettes qui rient. La répétition de ces binettes constitue également une stratégie aggravante dans le cadre de la montée en tension.

Quant à l'exemple 63, VB insinue qu'il doit y avoir un problème à déterrer pour justifier des opinions antiféministes tellement celles-ci sont considérées irrationnelles. Autant l'être que le faire de l'adversaire sont ainsi condamnés. Cette stratégie de détournement des propos relègue le contenu du message de l'adversaire au second plan par la condamnation de l'auteur du commentaire.

6.2.3 Concession

La concession se retrouve à de nombreuses reprises dans notre corpus comme moyen réfutatif dans l'argumentation. Nous souhaitons nous intéresser à un cas particulier du corpus où des locuteurs défendant le mouvement féministe concèdent la « violence » de « certaines » féministes.

Exemple 64

EFF : Des girls club avec autant de pouvoir et d'influence que celui des boys, je ne crois pas en connaître. Contrairement à vous, Mme Mainville, je n'ai pas perçu une once de « féminisme haineux et réducteur ». C'était même tout le contraire en fin d'entretien. Les féministes (ou la plupart en tout cas) revendiquent l'amour et le respect. Et on doit dénoncer la misogynie, qui est encore présente, malheureusement. (commentaire #16)

Dans cet exemple, le locuteur défend, dans un premier temps, la prise de parole de Delvaux en appuyant son opinion sur un moment de l'entrevue. Il fait toutefois une parenthèse donnant en partie raison à ses opposants : certaines féministes peuvent être haineuses. C'est ce que fait également le locuteur suivant, en affirmant qu'il s'agit d'« un cas par cas » :

Exemple 65

GM : Cela dépend. Il existe plusieurs types de féministes dans le monde. Comme ici, plusieurs se prétendent féministes, mais n'endossent pas les actions de l'association des femmes du Québec par exemple.
C'est un cas par cas. (commentaire #18)

Dans ces deux exemples, les locuteurs semblent défendre les opinions féministes, mais admettent en même temps que le féminisme haineux existe. Il faudrait donc remettre en question certaines féministes, ce qui donne l'impression que la société doit tout de même faire preuve de vigilance envers le féminisme.

6.2.4 Accumulation des condamnations d'autrui

Voyant que l'argumentation ne permet pas de convaincre le camp adverse, plusieurs internautes ont recours à la condamnation d'autrui, le plus souvent à la condamnation de l'être, pour tenter de l'emporter. De nombreux commentaires de ce type sont courts et les locuteurs insultent directement leur interlocuteur, parfois même en les identifiant, comme dans l'exemple 66.

Exemple 66

SG : [Nom du participant] Il porte bien son nom (commentaire #83)

Exemple 67

FAT : Vous êtes désuet. (commentaire #80)

Sachant que le locuteur identifié par SG a pour nom de famille Pitre, nom commun qui signifie une « [p]ersonne qui fait rire son entourage par ses plaisanteries, ses facéties » (Usito), on comprend qu'on tente de le décrédibiliser. On le présente comme quelqu'un qui ne peut pas être pris au sérieux et, par extension, dont les propos ne peuvent l'être non plus. FAT, quant à lui, réutilise une caractéristique fréquemment associée au féminisme – la désuétude – pour attaquer un individu antiféministe. Dans ces deux exemples, les locuteurs cherchent à se placer en position dominante par rapport à leur adversaire par l'utilisation de condamnations de l'être. C'est ce que fait aussi SM, dans l'exemple suivant :

Exemple 68

SM : a voir son profil, c'est clairement un troll! (commentaire #157)

Ici, l'intensité de la condamnation de l'être est augmentée puisque la locutrice s'adresse à son alliée pour critiquer un individu comme s'il n'était pas là, en sachant qu'il verra probablement l'insulte. Cela s'observe souvent sur les réseaux sociaux puisque

l'insulte « est à la fois interlocutive (adressée directement) et délocutive (sur le dos de la personne mais les réseaux étant largement publics, la personne a le plus souvent accès à ce qui a circulé sur elle) » (Rosier, 2017 : n.p.).

L'échange suivant offre un exemple de la montée en tension qui peut s'opérer à la suite d'une condamnation de l'être :

Exemple 69

VB : Anti-féminisme, une nouvelle membre à recruter... (commentaire #17)

MG : parce qu'on ne boit pas les paroles du discours de Madame Delvaux, tel quelqu'un perdu dans le désert depuis 40 jours qui trouverait un oasis, on est anti-féministe? Madame Delvaux a la seule et unique vérité? Il n'y a pas de place au débat? (commentaire #22)

NGM : Denoncer un type de violence ou un type de féminisme n'est pas être anti-féministe ,mais plutôt être humain !!! (commentaire #26)

Dans cet échange, VB accuse un individu d'être antiféministe, ce qui, d'un point de vue féministe (et donc de celui de la locutrice), est péjoratif. Les points de suspension à la fin du message ajoutent de la force à cette critique puisqu'ils témoignent d'un découragement de la part de la locutrice. En raison des réponses que ce commentaire suscite, nous pouvons affirmer qu'il s'agit bel et bien d'une insulte : les personnes visées refusent d'être catégorisées comme antiféministes. Le deuxième locuteur (MG) répond par un autre acte de condamnation de l'être qui se réalise au moyen d'une comparaison : il compare les individus qui « boi[vent] les paroles » de Delvaux – ce qui peut être connoté négativement comme dénotant l'absence d'esprit critique – à « quelqu'un de perdu dans le désert depuis 40 jours » et qui « trouverait un oasis ». La comparaison imagée et très détaillée contribue à la force de l'insulte, où on insiste sur le désespoir et sur l'incapacité de faire preuve de discernement de la part des féministes. Par son commentaire, le locuteur montre qu'il se perçoit comme quelqu'un de réfléchi, contrairement aux personnes qui appuient le discours de Delvaux. La troisième

locutrice (NGM), en réagissant à l'insulte *antiféministe*, émet aussi une condamnation du faire puisqu'elle considère le discours de Delvaux et de ceux qui y adhèrent comme de la violence. La locutrice redéfinit ce qu'elle est, en raison de ses convictions, humaine, c'est-à-dire quelqu'un « qui est sensible à la pitié; indulgent, compréhensif » (Usito). Ainsi, elle affirme indirectement que le féminisme de Delvaux – dont il est question – n'est pas humain. Toutefois, en précisant « un type de », elle évite la généralisation et admet que le féminisme n'est pas nécessairement haineux, ce qui constitue un facteur de conciliation.

Les condamnations du faire entraînent aussi de vives réactions, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 70

MB : Tout le monde en parle J'espère que vous n'allez pas tolérer des propos misogynes et dégradants comme ceux de [nom d'un participant]. Merci. (commentaire #82)

LD : je te conseil d'aller magasiner au lieu de bitcher des saloperies 😊 (commentaire #94)

La locutrice, MB, identifie le compte de l'émission *Tout le monde en parle* pour demander aux administrateurs d'agir vis-à-vis les propos d'un autre abonné qui a fait plusieurs commentaires sous la publication et qu'elle considère péjoratifs¹⁹. Le locuteur qui réagit à cette demande se sert de stéréotypes féminins afin de discréditer son adversaire et ses propos. La prise de parole de la locutrice lui donne l'étiquette d'une personne qui « bitch[e] des saloperies », c'est-à-dire qui lance des « [c]hoses de mauvaise qualité, sans aucune valeur » (Usito). En d'autres mots, on lui reproche de

¹⁹ Nous faisons l'hypothèse que les administrateurs du compte de l'émission de *Tout le monde en parle* ont bel et bien supprimé le commentaire de l'internaute concerné, raison pour laquelle il nous est impossible de le voir.

bavarder sans but ni pertinence, reproche qui a été évoqué par Delvaux pendant l'émission alors qu'elle affirmait que les femmes sont souvent considérées dérangeantes parce qu'elles parlent trop, qu'elles encouragent les rumeurs. Le stéréotype de la femme bavarde est également considéré par Rosier (2017) comme une insulte sexuée. Le locuteur dont il est question conseille plutôt à la femme « d'aller magasiner », une activité plus convenable pour elle. Il affirme, indirectement, que la locutrice n'a pas sa place dans cette discussion et qu'elle ferait mieux de s'en tenir à des activités présentées – de façon stéréotypée – comme féminines. La binette faisant un clin d'œil ajoute à la violence du message en confirmant la condescendance du locuteur.

Les condamnations de l'être se font, dans certains cas, de façon indirecte, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 71

LD : merci madame, finalement une femme qui ne s'emporte pas dans ces émotions mais qui pense avec sa tête. 🙏

Bien que ce commentaire contienne une marque d'accord de la part du locuteur envers une autre internaute, il s'agit d'une condamnation de l'être envers toutes les « autres » femmes. La phrase débute par « finalement une femme ». Ici, l'adverbe a le sens de « après un laps de temps qui a semblé long » (Usito) et le déterminant est indéfini. Autrement dit, le locuteur affirme qu'il s'agit de la première femme qu'il rencontre qui est capable de réfléchir sans « s'emporte[r] ». L'utilisation de la négation *ne...pas* permet au locuteur d'insulter, du même coup, toutes les « autres » femmes qui sont ainsi représentées comme trop émotives, incapables de raisonner avec logique. Cela renvoie d'ailleurs aux stéréotypes associés aux femmes.

Une catégorie particulière de condamnations de l'être émerge de notre corpus : les insultes-diagnostics (Rosier, 2017), qui sont principalement émises par les antiféministes. Delvaux avait d'ailleurs anticipé ce type d'insultes lors de son entrevue.

Exemple 72

DC : On challenge pas les gens de la gauche de la gauche, les déconnectés du réel, on les met en valeur dans les médias, c'est toujours comme ça. Les médias n'informent plus depuis longtemps, ils veulent former nos opinions, ils veulent nous influencer et c'est pourquoi qu'un journaliste est pas mieux perçu qu'un vendeur de char usagé et que Guy A a totalement perdu la cote qu'il avait (commentaire #34)

La condamnation de l'être s'observe alors que le locuteur décrit les individus qui appuient la gauche politique, à qui on associe fréquemment les féministes, comme « les déconnectés du réel ». D'abord, en plaçant l'acte de condamnation entre virgules, le locuteur donne l'impression qu'il s'agit d'un synonyme pour les « gens de la gauche », comme s'il s'agissait d'un fait bien connu. Ensuite, l'utilisation du déterminant défini *les* insinue que tous les « déconnectés du réel » appuient la gauche politique. Ces éléments accentuent la force de l'acte de condamnation. Notons que le féminisme est considéré comme un « sujet tabou » qui n'est pas suffisamment éprouvé. Pourtant, le mouvement féministe est fréquemment remis en question dans les médias et ses revendications sont constamment critiquées, tel qu'établi dans l'état de la question.

Le locuteur suivant fait appel à l'humour pour justifier son commentaire initial, moyen fréquemment utilisé par les antiféministes. Rappelons que l'humour employé pour critiquer les féministes minimise l'attention accordée aux véritables enjeux, tout en étant très difficile d'y répondre (Cotte, 2015).

Exemple 73

RL : c'était ce qu'on appelle une blague, vous devriez essayer de rire de temps en temps au lieu d'être « triggered » à chaque fois... (commentaire #29)

Autrement dit, les féministes qui répondent au commentaire initial, à la « blague », sont finalement accusées de ne pas avoir d'humour et d'être « triggered²⁰ », terme ayant une connotation péjorative et faisant référence à des difficultés psychologiques, d'où la présence de l'insulte-diagnostic (Rosier, 2017). De plus, le locuteur emploie deux expressions (*de temps en temps* et *à chaque fois*) qui mènent à une généralisation : jamais vous ne riez aux blagues et, à toutes les fois, vous êtes offensées. Cela constitue également un facteur aggravant.

Enfin, une même locutrice affirme : « tes d'une étroitesse d'esprit a un niveau de maitre » (commentaire #148), « Ta la mentalité d'une enfant de 10 ans » (commentaire #158), « tu souffre d'un désordre de narcissisme et d'insipidité » (commentaire #159). Cette dernière attaque différents internautes en utilisant l'insulte-diagnostic.

En somme, dans l'entièreté du corpus, les condamnations d'autrui sont omniprésentes. D'un côté comme de l'autre, les locuteurs attaquent l'individu même qui a une opinion contraire. Lorsque les internautes utilisent cette stratégie, l'échange cesse de progresser et plusieurs renchérissent avec d'autres condamnations de l'être et du faire, témoignant ainsi de la montée en tension. Les enjeux abordés par Delvaux lors de l'entrevue sont alors complètement effacés.

²⁰ Le *Cambridge Dictionary* donne la définition suivante : « experiencing a strong emotional reaction of fear, shock, anger, or worry, especially because you are made to remember something bad that has happened in the past ».

6.2.5 Facteurs adoucissants

Nous avons mentionné plusieurs facteurs aggravants qui participent à la montée en tension de l'échange tels que l'ironie, les binettes, les majuscules ou les points de suspension. Au cours de l'échange, il est également possible d'identifier quelques facteurs de conciliation qui, comme le proposent Vincent *et al.* (2008), ralentissent la montée en tension. Les commentaires suivants en offrent des exemples :

Exemple 74

DM2 : Merci d'avoir pris le temps d'exprimer votre pensée ! (commentaire #32)

Exemple 75

DM1 : Pas tout à fait. Je veux mieux comprendre. (commentaire #24)

Exemple 76

NGM : J'ai longtemps longtemps pensé comme ça ; ce qui n'a pas nuie a ma prise de parole. Aujourd'hui, je me dis qu'il faut un peu des deux. Prendre sa place oui ,mais dans un terrain fertile c'est mieux. (commentaire #12)

L'exemple 74 est écrit par un locuteur qui appuie les propos d'un autre internaute par un remerciement authentique. Cette marque d'accord polie, à laquelle s'ajoute le vouvoiement, contribue à adoucir l'échange. L'exemple 75, quant à lui, présente une internaute en désaccord avec son interlocutrice. DM1, qui s'est fait étiquetée comme antiféministe, précise qu'elle participe à l'échange et qu'elle pose des questions dans le but de mieux comprendre les différents enjeux abordés. Puisque cette locutrice choisit de ne pas renchérir par un autre acte de condamnation à ce qui peut être perçu comme une insulte, elle freine la montée de la tension dans l'échange et évite la potentielle escalade.

Dans le dernier commentaire, la concession permet à la locutrice de faire preuve de nuance : elle donne raison à son interlocuteur en s'identifiant à lui. Puis elle ajoute une

nuance au moyen d'une métaphore afin d'exprimer son point de vue. Ainsi, la locutrice ne cherche pas à décrédibiliser son interlocuteur puisqu'elle lui donne raison en partie, ce qui permet d'adoucir la montée en tension présente dans le fil de discussion.

Dans notre corpus, ces facteurs adoucissants s'observent très rarement alors que les facteurs aggravants – qui, eux, contribuent à l'exacerbation de la violence – sont fréquents dans les différents fils de discussion. Cela témoigne de la virulence des échanges de l'affrontement.

6.3 Bilan

L'objectif de ce chapitre était d'analyser les réactions du public à la suite de l'entrevue de Martine Delvaux. Nous voulions observer comment s'élaborent les échanges entre féministes et antiféministes d'un point de vue argumentatif et linguistique, et identifier les mécanismes de la violence verbale auxquels ont recours les deux camps.

Sur le plan argumentatif, plusieurs thèmes ont été abordés par les internautes. Les concepts centraux sont les boys clubs, la pertinence du féminisme et l'équité salariale. Alors que les deux premiers enjeux constituent également le noyau du discours de Delvaux, la question de l'équité salariale n'a pas été abordée par l'autrice. Nous constatons que, en ce qui concerne le boys club, la signification même du terme n'est pas partagée par tous les internautes. Ce faisant, les participants et les participantes à l'échange discutent et argumentent à propos d'un concept sans lui donner la même définition, ce qui constitue la base du désaccord dans certains cas. Par exemple, un locuteur critique la généralisation de Delvaux qui, selon lui, considère tous les hommes

comme des citoyens privilégiés. Pourtant, la définition du boys club de Delvaux précise bien que seul un faible pourcentage de la population fait partie des boys clubs et profite des privilèges.

La question à savoir si le féminisme demeure pertinent aujourd'hui est de loin l'enjeu le plus discuté par les internautes, ce qui n'est pas étonnant considérant qu'il s'agit de la visée argumentative poursuivie par Delvaux. Pour les internautes qui croient à la désuétude du mouvement, certaines solutions sont apportées pour accroître la place des femmes dans la société ; on avance, par exemple, que le seul fait d'attendre quelques années contribuera à moduler le nombre de femmes dans des professions haut placées ou on propose aux femmes de faire des choix différents si elles veulent atteindre ces postes. En affirmant cela, ces locuteurs et locutrices admettent que les femmes sont moins présentes dans les positions de pouvoir.

Au terme de notre analyse, nous pouvons affirmer que la violence verbale fait partie intégrante des échanges qui opposent féministes et antiféministes. Cela s'observe à partir des diverses stratégies employées dans chacun des camps et des nombreux facteurs aggravants qui ponctuent le discours, les facteurs de conciliation se faisant beaucoup plus rares.

Plusieurs moyens sont mis de l'avant par les antiféministes pour marquer leur désaccord envers les propos de Delvaux ou d'internautes féministes. Plusieurs stéréotypes de la femme sont alors reconduits : la femme jalouse, la femme trop émotive et la femme bavarde. On attribue aussi aux féministes une émotivité empêchant un raisonnement juste. Nous avons également observé l'utilisation de

l'humour dans l'argumentaire des antiféministes. De plus, le vocabulaire relié à la psychologie est aussi privilégié, ce qui montre la présence d'insultes diagnostics envers les femmes dans notre corpus, concept décrit par Rosier (2017). Enfin, les hommes féministes sont pointés du doigt à plusieurs reprises.

Chez les féministes, on observe également des stratégies privilégiées pour manifester l'opposition. La condamnation de l'être est le moyen le plus utilisé pour critiquer les antiféministes. On s'en prend souvent à la personne même derrière une opinion antiféministe. L'indignation vis-à-vis cette opinion est bien visible dans notre corpus. De ce fait, plusieurs locuteurs et locutrices proféministes ne prennent pas la peine d'argumenter et choisissent en premier lieu la condamnation d'autrui.

Bien qu'en lisant les échanges entre les deux camps, les opinions semblent très polarisées, nous remarquons, après analyse, qu'il existe des points d'accord entre les différents locuteurs et locutrices. D'abord, aucun locuteur ne critique les dires de Delvaux à propos des petits groupes fermés qui détiennent la grande majorité des privilèges. Tous les internautes sont également d'accord pour dire que l'enjeu du féminisme en est un qui divise la société. Plusieurs locuteurs, parmi les antiféministes, admettent que les femmes sont moins représentées dans les postes haut placés. D'ailleurs, certains individus se disent prêts à accueillir plus de femmes dans ces milieux – sans pour autant que le féministe ne soit jugé nécessaire. Finalement, certains féministes estiment que, parfois, le féminisme va trop loin, qu'il est radical. Ces points d'accord ne sont pas expliqués ou perçus de la même façon. Ainsi, malgré certaines convergences dans les discours, les points de vue restent très polarisés et les individus

restent campés sur leur position, ce qui crée un dialogue de sourds dans lequel la discussion ne progresse pas. Comme l'affirme Angenot (2008), pour un individu, les

convictions [de l'adversaire] ne sont pas seulement erronées et blâmables, elles sont en grande partie inintelligibles, elles résultent d'une manière « délirante » de raisonner. Comme la pensée bonne est la pensée logique, hors de celle-ci, il n'y a que la « folie », le mot vient spontanément aux lèvres (p. 27).

C'est également ce qu'il est possible d'observer dans notre corpus alors que les échanges mènent fréquemment à la violence verbale.

Chapitre 7

Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de comprendre la construction de l'affrontement entre féministes et antiféministes, confrontation qui mène parfois à la violence verbale, à partir de l'analyse de leurs discours.

Nous avons sélectionné l'entrevue de l'autrice Martine Delvaux à l'émission *Tout le monde en parle* comme point de départ à notre étude puisque cette émission jouit d'une grande popularité. Cette grande portée nous a permis de constituer la seconde partie du corpus, soit les réactions du public sur la page *Facebook* de l'émission concernant l'entrevue de Delvaux. L'analyse de ce corpus nous a permis d'observer les stratégies discursives employées par les antiféministes et par les féministes lors de l'affrontement de leurs points de vue. Bien que plusieurs chercheuses et chercheurs se soient déjà penchés sur l'argumentation des groupes antiféministes, nous avons voulu rendre compte de la montée en tension qui naît lorsque les deux camps s'affrontent. C'est à partir des théories d'analyse du discours et de la violence verbale que nous avons rendu compte des moyens utilisés par chacun des camps pour remettre en question l'adversaire ou pour le discréditer dans le but, le plus souvent, de convaincre le tiers.

Nous retenons de l'entrevue de Delvaux que bien qu'un discours féministe soit nuancé, respectueux et adapté à l'auditoire comme l'est celui de l'autrice, les critiques antiféministes peuvent être nombreuses. En effet, Delvaux montre, par son utilisation des pronoms personnels, par ses efforts pour établir une connexion avec le public et par l'image qu'elle projette, qu'elle connaît son auditoire et qu'elle le prend en

considération dans son argumentation. Cependant, son ethos préalable influencé par certains médias, où l'autrice fait l'objet de critiques parfois très vives, continue d'avoir des effets sur les commentaires d'internautes, même si cette image a été travaillée lors de l'entrevue pour montrer une féministe calme, patiente, capable d'humour et partageant avec l'auditoire des références culturelles populaires. À travers le contenu argumentatif du discours de Delvaux, on constate également l'utilisation du pathos et du logos pour convaincre ses opposants de la pertinence du féminisme. Les émotions du public sont mobilisées lorsque l'autrice fait usage de l'humour ou qu'elle énumère des exemples frappants. Les faits et statistiques qu'elle évoque, quant à eux, interpellent la raison chez son auditoire. Alors que les internautes partageant le point de vue de Delvaux ont réutilisé certains de ses arguments, ses opposants n'ont pas semblé les prendre en considération pour réévaluer leurs croyances liées au féminisme.

Des échanges entre les internautes, nous retenons principalement trois éléments. D'abord, chez les antiféministes, les stratégies argumentatives sont souvent dissimulées. Personne ne se dit contre la présence des femmes dans les cercles de pouvoir. Cependant, beaucoup considèrent le féminisme dépassé, devenu non pertinent, en expliquant certaines disparités par les choix des femmes. Cette rhétorique qui rejette la responsabilité du problème sur les femmes ne contribue pas à leur laisser davantage de place dans la société. Ensuite, nous remarquons que les féministes font souvent appel à des faits ou à des exemples pour appuyer leur prise de position. Cela s'avère le plus souvent inutile puisque les antiféministes tendent à nier ces faits, à les amoindrir (en disant, par exemple, que les hommes rencontrent aussi des obstacles dans leur vie) ou à trouver des explications pour les justifier (en affirmant, par exemple, qu'il

s'agit d'être patient et que les femmes prendront plus de place dans quelques années). Enfin, nous retenons que la volonté d'interagir avec le camp opposé se change rapidement en volonté de le discréditer. D'un côté comme de l'autre, les condamnations de l'être et du faire sont nombreuses ; l'individu est attaqué en raison de son opinion, opinion qui semble inconcevable pour le camp adverse. Chaque camp considère que son opinion repose sur la réalité, sur des balises visibles et concrètes. Puisque la réalité est interprétée de façon contraire, les tensions entre les locuteurs et locutrices se créent rapidement.

Notre mémoire a donné à voir des échanges entre féministes et antiféministes menant parfois à la violence verbale. Nous avons constaté le peu de progression dans ces échanges. Notre recherche contribue donc à la compréhension des éléments discursifs utilisés par les féministes et les antiféministes qui mènent à la montée en tension et qui empêchent, par le fait même, une discussion constructive entre les locuteurs et locutrices.

Toute recherche comporte des limites et celle-ci ne fait pas exception. Notre corpus de commentaires d'internautes étant constitué à partir d'une page *Facebook* publique, il est possible que les fils de discussion aient été modérés. Nous avons observé des commentaires virulents et la présence de violence verbale lors de notre analyse, mais nous sommes consciente que des discours beaucoup plus haineux contre les femmes circulent et que nous n'y avons pas eu accès. Nous savons qu'il existe, par exemple,

des forums masculinistes où les propos contre les femmes sont nettement plus violents, voire haineux.

Pour ce mémoire, nous nous sommes arrêtée aux réactions d'internautes sur une seule plateforme à l'égard du discours d'une seule féministe. Ce corpus ne permet pas de rendre compte de façon exhaustive de l'image que les féministes projettent par leurs discours ni de la réception de la population québécoise vis-à-vis celles-ci. Cependant, cette recherche a permis de mettre en lumière certains mécanismes argumentatifs et discursifs ainsi que la montée en tension qui peuvent s'observer dans les échanges entre féministes et antiféministes.

Il pourrait être intéressant de se pencher sur la réception médiatique des différents types de discours féministes. Cela permettrait, d'une part, d'étudier la manière dont les chroniqueurs et chroniqueuses critiquent, de façon positive ou non, les prises de positions féministes. D'autre part, nous pourrions constater, le cas échéant, comment les couvertures médiatiques influencent les réactions citoyennes. Ces pistes de réflexion pourraient faire l'objet de futures recherches.

Bibliographie

- Amossy, R. (2000). L'argumentation dans le discours : Discours politique, littérature d'idées, fiction. Nathan Université.
- Amossy, R. (2008). Argumentation et Analyse du discours: perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et Analyse du discours*(1). <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/aad.200>
- Amossy, R. (2010a). Chapitre 4. Images de soi, images de l'autre. « Je »-« Tu ». dans *La présentation de soi* (p. 103-130). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-presentation-de-soi--9782130580959-page-103.htm>
- Amossy, R. (2010b). Chapitre premier. Ethos et présentation de soi. Une traversée des disciplines. dans *La présentation de soi* (p. 13-43). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-presentation-de-soi--9782130580959-page-13.htm>
- Amossy, R. (2010c). *La présentation de soi*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.amoss.2010.01>
- Amossy, R. (2014). *Apologie de la polémique*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.amos.2014.01>
- Amossy, R. et Orkibi, E. (dir.). (2021). *Ethos collectif et identités sociales*. Garnier.
- André-Larochebouvy, D. (1984). *La conversation quotidienne*. Didier.
- Angenot, M. (2008). *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*. Mille et une nuits.
- Arsenault, M.-L. et Désilets-Courteau, N. (2016). *Abécédaire du féminisme*. Éditions Somme Toute.
- Auboussier, J. (2015). Présentation. *Semen*(39). <https://doi.org/10.4000/sem.10463>
- Baider, F. H. (2019). Le discours de haine dissimulée : le mépris pour humilier. *Déviance et Société*, 43(3), 359. <https://doi.org/10.3917/ds.433.0359>
- Baillargeon, D. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Boréal.
- Bernard Barbeau, G. (2012). Le bashing: forme intensifiée de dénigrement d'un groupe. *Signes, discours et sociétés*, 8.

- Bernard Barbeau, G. (2017). Disqualification d'autrui, disqualification de soi : l'auto-dévaluation chez les Québécois francophones. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*(8), 83-101. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1040312ar>
- Bernard Barbeau, G. et Moïse, C. (2020). Introduction.—Le mépris en discours. *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*(61).
- Berrier, A. (1991). Classe de conversation, passivité et interculturel. *Revue québécoise de linguistique*, 21(1), 29-39. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/602722ar>
- Billig, M. (1987). *Arguing and Thinking. A rhetorical approach to social psychology*. Cambridge University Press.
- Blais, M. (2012). Y a-t-il un «cycle de la violence antiféministe»? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises. *Cahiers du Genre*(1), 167-195.
- Blais, M. (2015). *L'antiféminisme au Québec*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lantifeminisme-au-quebec>
- Blais, M. et Dupuis-Déri, F. (2008). Introduction : Qu'est-ce que le masculinisme? dans M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Les Éditions du remue-ménage.
- Boltanski, L. (2012). *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*. Gallimard.
- Butler, J. (2017). *Le pouvoir des mots : discours de haine et politique du performatif* [Excitable speech: A politics of the performative] (C. Nordmann, Trad.; 3^e ed.). Éditions Amsterdam. (1997)
- Cambridge Dictionary*. (En ligne). Cambridge University Press and Assessment. <https://dictionary.cambridge.org>
- Conseil du statut de la femme. (2022). *Féminisme. Nom commun, cause commune*. Gouvernement du Québec. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/feminisme-nom-commun-cause-commune/> (consulté le 20 novembre 2020)
- Cotte, J. (2015). Les féministes n'ont pas d'humour. dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféministes : Analyse d'un discours réactionnaire*. Les Éditions du Remue-Ménage.
- Declercq, G. (1992). *L'art d'argumenter : structures rhétoriques et littéraires*. Editions Universitaires. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb355579124>

- Descarries, F. (2005). L'antiféminisme « ordinaire ». *Recherches féministes*, 18(2), 137-151.
- Descarries, F. (2015). L'antiféminisme, expression sociopolitique du sexisme et de la misogynie: « C'est la faute au féminisme ! ». dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'un discours réactionnaire*. Les Éditions du remue-ménage.
- Doury, M. (2021). *Argumentation. Analyser textes et discours*. Armand Colin. <https://www.cairn.info/argumentation--9782200631031.htm>
- Doury, M. et Micheli, R. (2016). Enjeux argumentatifs de la définition : l'exemple des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. *Langages*(204), 121-138. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/lang.204.0121>
- Doury, M. Quet, M. et Tseronis, A. (2015). Le façonnage de la critique par les dispositifs. Le cas du débat sur les nanotechnologies. *Semen*(39). <https://doi.org/10.4000/sem.10472>
- Ducrot, O. Bourcier, D. et Bruxelles, S. (1980). *Les mots du discours*. Éditions de Minuit.
- Dupuis-Déri, F. (2005). Et les hommes? Féminisme et réaction masculiniste au Québec. dans M. Nengeh Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe* (p. 157-173). Les Éditions du Remue-Ménage.
- Dupuis-Déri, F. (2009). Le « masculinisme » : une histoire politique du mot (en anglais et en français). *Recherches féministes*, 22(2), 97-123. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/039213ar>
- Dupuis-Déri, F. (2015a). Le chant des vautours: de la récupération du suicide des hommes par les antiféministes. dans M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec* (p. 145-177). Les Éditions du remue-ménage.
- Dupuis-Déri, F. (2015b). Postféminisme et antiféminisme. dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'un discours réactionnaire*. Les Éditions du remue-ménage.
- Fernet, M. (2005). *Amour, violence et adolescence* (Vol. 16). Presses de l'Université du Québec.
- Fracchiolla, B. (2008). L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007. Actes des 9èmes Journées d'Analyse de Données, Presses Universitaires de Lyon.

- Fracchiolla, B. (2013). De l'agression à la violence verbale, de l'éthologie à l'anthropologie de la communication. dans B. Fracchiolla, C. Moïse, C. Schultz-Romain, et N. Auger (dir.), *Violences verbales : analyses, enjeux et perspectives*. Presses universitaires de Rennes.
- Fracchiolla, B. Moïse, C. Romain, C., et Auger, N. (dir.). (2013). *Violences verbales : analyses, enjeux et perspectives*. Presses Universitaires de Rennes.
- Fracchiolla, B. et Sini, L. (2021). La haine, c'est les autres! dans N. Lorenzi et C. Moïse (dir.), *La haine en discours* (p. 45-71). Éd. Le Bord de l'eau.
- Garric, N. et Goldberg, M. (2017). La séquence agonale comme procédé de la conflictualité médiatique. *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*.
- Hambye, P. (2019). La minorisation linguistique, entre discrimination et domination symbolique. Différences et enjeux de deux lectures des inégalités. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*(12), 15-30.
- Jobin, M. (2015). Cyberviolence : le discours masculiniste sur les femmes. dans M. Jobin (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec* (p. 147-162). Les Éditions du Remue-Ménage.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.
- Koselak, A. (2006). Mépris/dédain, deux mots pour un même sentiment ? *Lidil*, 21-34.
- Labarre, S. (2015). Les féministes, les réseaux sociaux et le masculinisme: guide de survie dans un no woman's land. dans M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec* (p. 163-181).
- Labov, W. (1972). *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. University of Pennsylvania Press.
- Laforest, M. et Moïse, C. (2013). Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation? dans *Violences verbales : analyses, enjeux et perspectives*. Presses Universitaires de Rennes.
- Laforest, M. et Vincent, D. (2004). La qualification péjorative dans tous ses états. *Langue française*, 144(4), 59-81. <https://doi.org/10.3917/lf.144.0059>

- Lagorgette, D. (2003a). Insultes et sounding: du rituel à l'exclusion ? dans J. Derive et S. Santi (dir.), *La communauté. Fondements psychologiques et idéologiques d'une représentation identitaire* (p. 117-148). Maison des Sciences de l'Homme-Alpes.
- Lagorgette, D. (2003b). Termes d'adresse, insulte et notion de détachement en diachronie : quels critères d'analyse pour la fonction d'adresse ? *Cahiers de praxématique*(40), 43-70. <https://doi.org/10.4000/praxematique.2696>
- Lagorgette, D. (2006). Insultes et conflit: de la provocation à la résolution—et retour? *Les cahiers de l'Ecole*, 5, 26-44.
- Lamalice, O. (2017). *Le mansplaining en 60 secondes...* [vidéo en ligne]. Conseil du statut de la femme. <https://csf.gouv.qc.ca/edition-numerique/le-mansplaining-en-60-secondes/>
- Lamoureux, D. (2006). Les nouveaux visages de l'antiféminisme en Amérique du Nord. dans R. Pfefferkorn et D. Lamoureux (dir.), *L'autonomie des femmes en question : antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe* (p. 31-50). L'Harmattan.
- Lamoureux, D. (2016). *Les possibles du féminisme: agir sans " nous"*. Les Éditions du Remue-Ménage.
- Lamoureux, D. et Dupuis-Déri, F. (2015). Introduction. dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféministes : Analyse d'un discours réactionnaire*. Les Éditions du Remue-Ménage.
- Landragin, F. et Tanguy, N. (2014). Référence et coréférence du pronom indéfini on. *Langages*, 195(3), 99-115. <https://doi.org/10.3917/lang.195.0099>
- Lorenzi Bailly, N. et Moïse, C. (2021). Introduction. dans N. L. Bailly et C. Moïse (dir.), *La haine en discours* (p. 5-14). Le Bord de l'eau.
- Maingueneau, D. (1995). L'énonciation philosophique comme institution discursive. *Langages*, 40-62.
- Maingueneau, D. (2014). Retour critique sur l'éthos. *Langage et société*, 149(3), 31. <https://doi.org/10.3917/lis.149.0031>
- Meunier, D. et Rosier, L. (2019). Le.la locuteur.trice «fauteur.se» : correction, sanction, médiation. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*(58), 109-123.
- Moeschler, J. et de Spengler, N. (1982). La concession ou la réfutation interdite. *Cahiers de linguistique française*, 4, 7-36.

- Moïse, C. (2006). *Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques* 26e Journées d'étude sur la parole, Dinard, France. <https://hal.science/hal-02500506>
- Moïse, C. (2009). Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale. dans D. Lagorgette (dir.), *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*. Presses de l'université de Savoie.
- Mokni, M. (2008). La grammaticalisation de l'adverbe *plutôt* et l'évolution du système grammatical. *Linx*(59). <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/linx.643>
- Morel, M.-A. (1996). *La concession en français*. Ophrys.
- Morin, C. et Mésangeau, J. (2022). Les discours complotistes de l'antiféminisme en ligne. *Mots. Les langages du politique*, 130(3), 57-78. <https://doi.org/https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.4000/mots.30542>
- Oger, C. (2008). Du "parler cru" à l'insulte: niveaux de violence dans le discours sexiste en politique. dans C. Moïse, N. Auger, B. Fracchiolla, et C. Schultz-Romain (dir.), *La violence verbale. Espaces politiques et médiatiques* (Vol. 1). L'Harmattan.
- Ouellet, P.-L. (2021). *Cotes d'écoute : 5 émissions qui surprennent*. Ici Artv. <https://ici.artv.ca/blogue/cjdltv-5-cotes-ecoutes-surprenantes/>
- Paglia, C. (2019). *Femmes libres, hommes libres. Sexe, genre, féminisme* [Free Women, Free Men. Sex, Gender, Feminism] (G. Laverdière, Trad.). Presses de l'Université Laval.
- Perelman, C. et Olbrechts-Tyteca, L. (1988). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* (5^e ed.). Ed. de l'Univ. de Bruxelles.
- Plantin, C. (1996). Le trilogue argumentatif: Présentation de modèle, analyse de cas. *Langue française*, 9-30.
- Plantin, C. (2005). *L'argumentation. Histoire théories et perspectives*. Presses Universitaires de France.
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions : principes et méthodes pour l'étude du discours "émotionné"*. P. Lang.
- Prud'homme, D. et Bilodeau, D. (2005). Violence conjugale ou chicane de ménage? *Violence conjugale: des spécialistes se prononcent. Montréal, Les éditions du remue-ménage*, 77-81.

- Rabatel, A. (2015). Une analyse de discours du manifeste « Pour des universités à la hauteur de leurs missions ». Pour une alternative à la gestion libérale des universités et de la recherche en Europe. *Semen*(39). <https://doi.org/10.4000/semen.10477>
- Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale. (1990). *Au grand jour*. Les Éditions du Remue-Ménage.
- Reinke, K. et Ostiguy, L. (2016). Le français québécois d'aujourd'hui. dans *Le français québécois d'aujourd'hui*. de Gruyter.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Éditions Ophrys.
- Rosier, L. (2017). *De l'insulte... aux femmes: Un essai linguistique sur les insultes faites aux femmes*. 180^e éditions.
- Saunier, E. (2012). *Disons : un impératif de dire?* Remarques sur les propriétés du marqueur et son comportement dans les reformulations. *L'Information grammaticale*(132), 25-35.
- St-Pierre, É. (2015). Lorsque des actions masculinistes ciblent des féministes. dans M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec* (p. 211-225). Les Éditions du Remue-Ménage.
- Surprenant, M.-È. (2004). *Égalité entre les sexes chez les jeunes au sein du couple et de la famille au Québec : des représentations aux pratiques* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Montréal.
- Théoret, F. (2015). Images de la violence. dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire*. Les Éditions du Remue-Ménage.
- Thomas, A. (2015). Nous/on: De la réalité linguistique à la salle de classe. *Arborescences: revue d'études françaises*(5), 126-138.
- Tindale, C. W. (2009). L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe. *Argumentation et Analyse du discours*(2). <https://doi.org/10.4000/aad.493>
- Tuomarla, U. (2014). La recontextualisation et la circulation d'insultes dans les médias : le cas des commentaires des lecteurs sur des articles/vidéos publiés en ligne. *Cahiers de praxématique*(63). <https://doi.org/10.4000/praxematique.2420>

Usito. (En ligne). Université de Sherbrooke. <https://usito.usherbrooke.ca/>

Vincent, D., et Heisler, T. (1999). L'anticipation d'objections: prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée. *Revue québécoise de linguistique*, 27(1), 15-31.

Vincent, D., Laforest, M., et Turbide, O. (2008). Pour un modèle fonctionnel d'analyse du discours d'opposition. Une analyse de la trash radio. *C. Moïse et al*, 81-108.